

Hosni Kitouni au *Jeune Indépendant*

«ISRAËL EST L'INSTRUMENT DE LA MORT, MAIS PARIS, LONDRES ET WASHINGTON TIRENT LES FICELLES»

Pages 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7722– MARDI 24 OCTOBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Assassinat de Djamel Bensmail

38 PRÉVENUS CONDAMNÉS À LA PEINE CAPITALE

Page 24

LES BOMBARDEMENTS SIONISTES CONTINUENT DE PILONNER GHAZA

VENGEANCE AVEUGLE



Le bilan macabre des bombardements de l'armée sioniste n'en finit pas de s'allonger. Ils sont plus 5 100 Palestiniens à être tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza et la Cisjordanie le 7 octobre, dont plus de 2 000 enfants. Les peuples des pays occidentaux complices d'Israël ont fini par braver l'interdit et sont sortis en masse manifester en scandant des slogans pour l'arrêt de l'extermination programmée du peuple palestinien.
Page 3

CHAUFFAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les instructions de Belabed

Page 5

ALGER - NEW YORK

Vers l'ouverture d'un vol direct

Page 24

ENERGIES RENOUVELABLES ET HYDROGÈNE VERT

L'Algérie et l'Allemagne renforcent leur coopération

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

L'HISTORIEN HOSNI KITOUNI AU *JEUNE INDÉPENDANT*

«Israël est l'instrument de la mort, mais ce sont Paris, Londres et Washington qui tirent les ficelles»

La complicité directe des pays occidentaux dans le génocide perpétré par l'armée d'occupation sioniste, le bras armé de l'état terroriste israélien, a été soulignée par le chercheur en histoire et auteur, Hosni Kitouni, dans un entretien accordé au Jeune Indépendant. M. Kitouni est notamment revenu sur l'impératif d'unifier les rangs de la résistance palestinienne pour faire face aux plans occidentaux et sionistes dans la région et protéger le peuple palestinien et ce qui reste de ses terres. L'historien a, également, mis en exergue l'importance de la résistance qui prend plusieurs et nouvelles formes face à un occupant impitoyable.

Entretien réalisé par Mohamed Mecelti



JEUNE INDÉPENDANT : Les bombardements israéliens à Ghaza s'apparentent à un génocide qui se déroule, depuis une quinzaine de jours, avec la complicité des pays occidentaux qui soutiennent militairement l'entité sioniste et assument ses crimes contre l'humanité. Comment peut-on, selon vous, mettre l'armée d'occupation sioniste devant ses responsabilités ?

HOSNI KITOUNI : La responsabilité des peuples et des États du monde est totalement engagée, elle peut être déterminante. Il ne faut surtout pas perdre de vue qu'Israël se comporte comme un État au-dessus des lois, il jouit d'une incomparable impunité qui défie le monde, les organisations internationales, et les opinions publiques.
Une sorte d'arrogance que ne justifie ni sa puissance militaire ni sa puissance économique. C'est un peu l'enfant gâté de l'Occident et le protégé des Etats-Unis (USA). Vous avez sans doute remarqué que ces derniers ont déployé deux porte-avions avec leurs escortes en Méditerranée. Et pour ne laisser planer aucun doute, le secrétaire d'État américain Antony Blinken, en visite en Israël, a tenu à rassurer son hôte, le Premier ministre Netanyahou : «Bien que vous puissiez vous défendre seuls, les États-Unis seront toujours à vos côtés».
Ce soutien s'est traduit également militairement par la fourniture d'armement et un projet d'aide financière exceptionnelle de 20 milliards de dollars. C'est dire l'ampleur de l'engagement américain.
Pour ne pas être en reste, les autres puissances occidentales, l'Allemagne, la France par son ministre des affaires étrangères, sa présidente de l'Assemblée nationale et bientôt son président de la république, l'Union européenne, se sont empressés de marquer par leur présence, leur solidarité avec l'État d'Israël. Dans le même temps, ils n'ont pas eu un mot d'empathie pour les victimes des bombardements à Ghaza. L'Occident s'est collectivement rangé du côté de l'injustice, du génocide, du meurtre des enfants happés par le souffle des bombes au phosphore.
On voit donc ainsi que les Palestiniens se battent contre un ennemi collectif qui n'épargne aucun effort pour armer, financer, soutenir Israël et lui garantir une impunité totale.



Devant l'impunité dont jouit l'Etat sioniste, en raison de la complicité et du silence des pays occidentaux sur les crimes qu'il commet, comment mettre fin au génocide et aux souffrances du peuple palestinien ?
Je crois que les opinions publiques ont un rôle décisif à jouer, partout dans le monde et particulièrement dans les pays occidentaux pour forcer leurs gouvernements à cesser de cautionner impunément Israël. Par des manifestations, par des écrits, par le boycott des sociétés en lien avec Israël. Il faut que le mur de l'indifférence qui a jusque-là rendu invisible la lutte du peuple palestinien soit brisé.
Nous assistons depuis le 7 octobre à un extraordinaire mouvement d'empathie au sein des opinions publiques du monde pour la cause palestinienne, cela a fait bouger les lignes. Ce mouvement doit se poursuivre pour ne pas laisser le peuple palestinien se faire exterminer dans le silence et l'approbation tacite. Il y va de notre liberté à tous, car l'écrasement des Palestiniens, c'est un peu l'écrasement de chacun de nous par l'arrogance occidentale.

Quelles options détiennent les Palestiniens, de Ghaza à la Cisjordanie, face à la machine à tuer sioniste ?
La seule option qui est laissée aux Ghazaouis, en ce moment, c'est de mourir ! Car les bombardements sont incessants, le blocus est total, ils n'ont plus d'eau, plus d'électricité, plus de carburant, plus de nourriture, plus de médicaments. On assiste à une mise à mort collective de plus de deux millions de personnes.
Les témoignages de journalistes décrivent une situation «catastrophique». On parle de désastre humanitaire. Selon plusieurs agences de l'ONU, les enfants décèdent à un rythme effréné (près de 2000 depuis le début de l'agression, ndlr). Voilà le terrible tableau qu'offre Ghaza aujourd'hui. Certes Israël est l'instrument de la mort, mais ceux qui tirent les ficelles sont à Paris, Londres, Washington.

Est-ce que la résistance armée est le seul moyen possible pour les Palestiniens actuellement ?
La propagande occidentale présente l'attaque contre Israël du 7 octobre, comme ayant mobilisé le seul Hamas, une des branches de la résistance palestinienne. Or des informations crédibles indiquent que trois autres parties ont joint leurs forces au Hamas, il s'agit du Jihad islamique, du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG).
«C'est la première fois, depuis cinquante ans, que les organisations de résistances Ghazaouis s'unissent» fait remarquer un observateur. Le peuple palestinien a une cause commune, ses divisions le fragilisent et ouvrent des brèches pour l'ennemi. Les événements récents indiquent cependant qu'une tendance lourde semble se dessiner en faveur de l'unité par le bas, hors des partis. Rappelez-vous la série d'attentats en Israël durant l'année 2022, rappelez-vous aussi la résistance qui se manifeste actuellement en Cisjordanie. Des militants de plus en plus jeunes et inorganisés s'engagent dans la lutte. Mais cela reste des actions spontanées et isolées. Le peuple palestinien cherche de nouvelles voies d'organisation et de résistance, y réussira-t-il ? Cela dépend de sa capacité à neutraliser les influences extérieures les plus nocives pour sa cause ?

En termes de type de violence, y-a-t-il des similitudes entre ce qui s'est passé en Algérie à l'époque coloniale et ce qui se passe actuellement en Palestine ?

Israël agit en puissance coloniale et les colonisateurs sont tous pareils, partout et en tout temps, ils sont exterminateurs, impitoyables, inhumains. C'est seulement la visibilité de leurs crimes qui change, pas leur nature ! Pensez au 8 mai 1945, en quelques semaines plus de 45 000 morts. Bombardement depuis les navires de guerre, par l'aviation, par les forces armées, la police, les milices.
Pensez au Viêt Nam où les USA ont largué 1,6 million de tonnes de bombes en trois ans ! Pensez aux 500 000 enfants irakiens morts de faim à cause de l'embargo. Madeleine Albright, secrétaire d'État américaine, interrogée sur le coût humain de cet embargo, a eu cette réponse instructive : «Nous pensons que le prix en valait la peine».
Et plus loin encore pensez au génocide des Hereros et les Namas, dans l'actuelle Namibie, 80 % de la population a été massacré par l'armée allemande ! Ce qui se passe à Gaza présente la caractéristique d'être un massacre colonial en direct, vécu par les peuples en instantané, nous regardons et entendons la mort impitoyable accomplir son œuvre sur des enfants innocents, c'est intolérable ! Révoltant !

M. M.

AGRESSION BARBARE CONTRE GHAZA

Imposantes manifestations dans les capitales occidentales

A Washington, Londres ou Paris, et dans plusieurs capitales du monde, des centaines de milliers de manifestants ont battu hier le pavé pour exprimer leur colère contre la barbarie sioniste qui s'abat sur des civils, des femmes et des enfants palestiniens.

Ils étaient plus de 100 000 manifestants à Londres, presque 50 000 à Paris, autant à New York, Berlin, Copenhague, Amsterdam, Sydney, à Madrid ou à Rome. Ils ont tous défilé pour la paix en Palestine et réclamer l'arrêt des raids sauvages sionistes contre les populations civiles dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée.
Pour les observateurs, ces manifestations étaient imposantes et dénotent clairement que l'opinion publique mondiale, notamment occidentale, est à l'opposé des politiques de leurs gouvernements pro-sionistes. Des organisations représentatives et des associations de juifs, installées en Europe ou en Amérique du Nord, ont pris part à ces rassemblements, dénonçant les crimes et les exactions sionistes ainsi que la politique des deux poids, deux mesures de leurs Etats dans le conflit palestino-israélien. Certains même parmi les responsables de ces organisations juives ont été arrêtés par la police et mis en garde à vue, comme en France.



En France, malgré les interdictions des autorités des manifestations pro-palestiniennes, des dizaines de milliers de citoyens ont répondu favorablement aux appels d'un collectif d'une quarantaine de partis politiques, de syndicats et autres ONG pour la tenue d'un rassemblement au cœur de la capitale française.
Le collectif « Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » compte notamment des partis politiques comme La France Insoumise (LFI) de Jean-Luc Mélenchon, de nombreuses organisations ouvrières et syndicales, le Collectif des musulmans de France et l'Union juive française. Sur les pancartes brandies par les manifestants, des appels à un cessez-le-feu sont écrits, alors que d'autres dénonçaient le carnage des enfants, des femmes et même des malades. « Pas de paix sans décolonisation », ont écrit certains manifestants sur leurs pancartes. Sous les cris « Israël assassin », les manifestants ont fustigé la position officielle de la France en scandant « Macron complice ». Le chef de l'Etat français a annoncé qu'il se rendra en Israël aujourd'hui pour y rencontrer le Premier ministre israélien. Cette marche parisienne survient au lendemain de celle qui a rassemblé plus de 100 000 personnes avant-hier à Londres. Selon les organisateurs, cette manifestation a rassemblé 300 000 manifestants au moins. « Libérez la Palestine », ont notamment scandé les manifestants anglais.
Un jour plus tôt, c'est à Washington que des Américains ont appelé à la paix et à établir un cessez-le-feu à Ghaza, avec des slogans forts et significatifs comme « Nous sommes témoins d'un génocide » ou encore « Stoppez l'apartheid ».
La semaine dernière, les juifs de New York avaient participé en force à une manifestation pro-palestinienne, refusant que des crimes soient commis en leur nom en Palestine. A Bruxelles, plusieurs milliers de personnes ont manifesté avant-hier à Bruxelles pour soutenir le peuple palestinien et exprimer leur indignation face aux crimes commis par l'entité sioniste à Ghaza, cible depuis deux semaines d'une agression sauvage.
« Free Free Palestine » (Libre, libre Palestine) a été scandé et martelé dans tous les messages délivrés à la tribune, par les représentants de plus de 34 associations et organisations qui ont pris part à cette manifestation, brandissant des drapeaux palestiniens. De nombreux appels furent également lancés par les manifestants, à la fois pour demander « l'arrêt de ce crime de guerre et du génocide », mais aussi pour appeler à la liberté et à la justice pour la Palestine.

Hachemi Bey

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OCI

L'Algérie condamne la barbarie sioniste contre les Palestiniens

L'ALGÉRIE a condamné, lors d'une réunion extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'agression continue de l'entité sioniste contre le peuple palestinien et réaffirmé sa position immuable de soutien à la cause palestinienne. Une délégation algérienne a pris part à la réunion extraordinaire du Comité exécutif à composition non-limitée au niveau des ministres des Affaires étrangères, de l'OCI, qui a eu lieu à Djeddah (Arabie saoudite), consacrée à l'examen de l'agression militaire sioniste barbare en cours, contre le peuple palestinien. A cette occasion, la délégation algérienne a réitéré la ferme condamnation par l'Algérie, des atrocités commises par l'entité sioniste contre les populations civiles en Palestine, notamment les attaques barbares délibérément perpétrées contre les infrastructures sanitaires à Ghaza, en violation flagrante du droit international humanitaire, au vu et au su de la communauté internationale. A cet égard, la délégation algérienne a souligné que le déni du droit historique et légitime du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant, sur les frontières de 1967 avec pour capitale Al-Qods Al-Sharif, constitue «la cause principale de cette situation délétère que connait la cause palestinienne, et dont les conséquences risquent de déstabiliser toute la région».
L'Algérie a, dans ce contexte, exhorté la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, à «assumer ses responsabilités pour mettre un terme à cette agression perpétrée par la force occupante, profitant du soutien complaisant de certains pays».
Elle a, également, enjoint les Etats membres de l'OCI à conjuguer leurs efforts pour faire de la cause palestinienne «la priorité de l'agenda international», en rappelant que cette dernière constitue «la raison d'être de l'Organisation de la Coopération islamique».
Face à la gravité de la situation, la délégation algérienne a plaidé en faveur d'»une réponse humanitaire immédiate», y compris à travers les organisations internationales et régionales, pour venir en aide aux populations palestiniennes qui subissent des violations continues.
Elle a saisi l'opportunité de cette réunion ministérielle extraordinaire, pour mettre en évidence l'engagement personnel et constant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vis-à-vis de la cause palestinienne juste, inscrite au fronton des priorités de la diplomatie algérienne.
S'agissant de la déclaration finale de cette réunion extraordinaire, l'Algérie a tenu à exprimer ses réserves concernant un paragraphe qui met sur un même niveau de responsabilité, l'occupant et les victimes de ces actes criminels.
Il convient de rappeler que l'agression criminelle sioniste à Ghaza a fait plus de 5000 martyrs, dont 1957 enfants, et plus de 1500 disparus sous les décombres occasionnées par les raids et bombardement barbares.

M. M.

LE CARNAGE SE POURSUIT À GHAZA

Le bilan s'alourdit

PAS MOINS de 5.182 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza et la Cisjordanie le 7 octobre. C'est ce qu'a rapporté hier l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources médicales. Selon les mêmes sources, 5087 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression le 7 octobre, dont 2.055 enfants, 1.119 femmes, 217 personnes âgées et 15273 autres ont été blessés.
En Cisjordanie occupée, le bilan s'élève à 95 martyrs et environ 1.400 blessés, indique-t-on. Les forces de l'occupation sioniste ont commis 23 massacres au cours des dernières 24 heures, faisant 436 martyrs dont 182 enfants, la majorité dans la bande de Ghaza. Un précédent bilan avait fait état de 4742 martyrs et environ 16.000 blessés.
Par ailleurs, selon les autorités sanitaires, 57 professionnels de la santé sont tombés en martyrs et 100 autres blessés à Ghaza depuis l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, le 7 octobre.
Le porte-parole du ministère palestinien de la Santé, Ashraf Al-Qudra, a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôpital Al-Shifa dans la ville de Ghaza, que «les violations sionistes contre le système de santé ont causé la mort en martyrs de 57 membres du personnel de la santé et à la blessure de 100 autres». Il a ajouté : «12 hôpitaux et 32 centres de santé sont hors service, à cause des tirs ciblés et du manque de carburant».
Al-Qudra a poursuivi : «Les hôpitaux ont perdu leur capacité de traitement, et les équipes médicales soignent les blessés avec des moyens très limitées». Il a souligné que «l'occupation sioniste a affaibli le système d'ambulances en détruisant 25 véhicules et en les mettant hors service».
Sur le plan humanitaire, un troisième convoi a été autorisé, hier, à entrer dans la bande de Ghaza depuis le poste-frontière de Rafah, selon des médias sur place. «Le convoi compte 20 camions chargés de denrées alimentaires, d'eau potable, de médicaments et de fournitures scolaires», selon le chargé de la communication au niveau du poste-frontière de Rafah, Wael Abu Mohsen, cité par les mêmes sources.
Le nombre de camions autorisés à franchir le poste-frontière de Rafah reste toutefois, selon l'ONU et les organisations humanitaires, largement en deçà des besoins réels des populations de Ghaza.
«Il faut au moins 100 camions par jour», a indiqué l'ONU. Pour le Programme alimentaire mondial (PAM), dont le siège est à Rome, «les aides humanitaires en direction de Ghaza ne doivent pas être soumises au rationnement».
«L'acheminement du carburant doit figurer aussi parmi les denrées prioritaires à acheminer. Le combustible est indispensable pour faire tourner les générateurs électriques et autres appareils», affirment des organisations humanitaires. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, «la vie de centaines de bébés et de blessés est menacée par le manque d'électricité, nécessaire au fonctionnement des appareils médicaux».

Hachemi B.

SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ AU MALI

Les opérateurs algériens invités à y prendre part

LE MINISTÈRE de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a invité les opérateurs pharmaceutiques à participer au Salon international de la santé au Mali, en novembre prochain, en vue de promouvoir les produits algériens, selon une note transmise par le ministère aux opérateurs.
La 2ème édition du Salon international de la santé sera organisée entre le 9 et le 11 novembre 2023, au parc d'exposition de Bamako (Mali), sous le slogan «Industrie et production locale pour une couverture sanitaire universelle «, selon la même source.
Ce salon est destiné aux producteurs, industriels, spécialistes et experts de la Pharmacie, la Médecine, la Parapharmacie ainsi que la Santé, et a pour objectif la mise en contact des différentes sociétés des pays participants à travers l'échange d'expertises et du savoir-faire dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, ajoute la note.
Le salon accueillera plus de 3000 visiteurs, ainsi que 200 exposants du secteur pharmaceutique et sanitaire qui devraient exposer leurs produits et services.

S. N.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Cap sur le renforcement de la coopération économique

LES MOYENS de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et l'Allemagne a été examiné par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations et le secrétaire, Tayeb Zitouni, et le secrétaire d'Etat parlementaire au ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Protection du climat, Stefan Wenzel.
La rencontre, tenue au siège du ministère, a permis de «débattre de plusieurs questions économiques d'intérêt commun, y compris le renforcement du commerce et de l'investissement entre les deux pays, l'échange d'expériences et d'expertises et la formation dans plusieurs domaines en relation avec le secteur», a fait savoir le ministère du Commerce dans un communiqué.
La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadrice d'Allemagne à Alger, Elisabeth Wolbers, et de la directrice générale de la chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), Monika Erath, a-t-on précisé.

S. N.

ENERGIES RENOUVELABLES ET HYDROGÈNE VERT

L'Algérie et l'Allemagne renforcent leur coopération

L'Algérie et l'Allemagne franchissent une nouvelle étape dans la coopération énergétique. Les deux parties ont signé, hier, à l'occasion de la 5e Journée algéro-allemande de l'énergie, un contrat d'exécution du projet de coopération «Technologie et développement socio-économique pour les énergies renouvelables et l'hydrogène vert», dénommé le projet TaqatHy (RE-GH2), d'un montant de 12 millions d'euros.



C'est ce qu'a fait savoir le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué, affirmant que «cet important projet a pour objet d'approfondir la coopération dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert».
L'objectif est aussi de «réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui ont un impact sur le changement climatique, et de promouvoir, simultanément, la croissance et l'emploi au niveau local. Il permet également le transfert de connaissances dans des domaines techniques essentiels, y compris la réglementation et la certification».
Le lancement de ce nouveau projet illustre, a-t-on précisé, la volonté commune de développer davantage la coopération fructueuse entre les deux pays dans le secteur de l'énergie et des mines, basée sur des domaines de coopération d'intérêt commun tels que le gaz naturel, le développement et l'intégration des énergies renouvelables au réseau électrique ainsi que l'appui au développement d'une économie de l'hydrogène vert.
La coopération se voit, en outre, «renforcée avec la Banque de développement allemande KFW, axée sur les opportunités d'investissement, et étudier les voies et les moyens pour réaliser un projet pilote de 50 MW pour la production d'hydrogène». Le but étant la «maîtrise technologique de toute la chaîne de valeur pour le développement de cette nouvelle filière». Les deux parties ont, par ailleurs, convenu de poursuivre les discussions sur le projet Corridor Sud H2 (projet de gazoduc d'hydrogène reliant l'Algérie à l'Europe) afin d'approfondir les études sur la possibilité de la réalisation de ce corridor.
La 5e édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, sous le thème «Les technologies d'avenir qui nous relient, énergies renouvelables et hydrogène vert», a été co-organisée par le ministère de l'Energie et des Mines avec le ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du climat et la GIZ. Les travaux de cette journée, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat énergétique algéro-allemand, ont été rehaussés par la participation du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et du secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Protection du climat (BMWK), Stefan Wenzel, de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Elisabeth Wolbers, ainsi que du chef de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, Thomas Eckert. Cette cinquième édition a réuni près de 200 représentants du monde institutionnel, économique et de la recherche des deux pays, ainsi que d'autres partenaires, notamment l'Autriche, l'Italie et la Commission européenne, et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).
Au cours de cet événement, il a été indiqué que «la diversification des sources énergétiques ainsi que la sécurité énergétique et les enjeux liés à l'environnement et au développement durable sont des préoccupations communes aux deux pays qui sont engagés pleinement à atteindre les objectifs fixés par l'Organisation des Nations unies dans le cadre de l'Accord de Paris et l'Agenda 2030 pour le développement durable».
Il a été rappelé l'importance de promouvoir les investissements et l'accès au financement dans les domaines des énergies renouvelables et nouvelles, ainsi que le déploiement des technologies bas carbone et leur rôle pour atteindre les objectifs mondiaux climatiques, et de favoriser les investissements dans les infrastructures énergétiques, notamment gazières.

L. A. Akli

SALON INTERNATIONAL AGREST-EXPO À CONSTANTINE

Plus de 250 entreprises au rendez-vous

LA DEUXIÈME édition du Salon international «Agrest-Expo» sera ouverte, ce jeudi 26 octobre à la salle Ahmed Bey à Constantine, ont indiqué, hier, les organisateurs dans un communiqué.
Cet évènement regroupant deux pavillons parallèles dédiés respectivement aux secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, vise essentiellement à «permettre aux opérateurs nationaux et étrangers de tisser des relations d'affaires et de partenariat à même d'exploiter les atouts et potentialités indéniables que comporte la région de l'Est algérien», ajoutent les organisateurs.
Plus de 250 entreprises algériennes et étrangères prendront part à cet évènement, dont près d'une soixantaine entreprises étrangères d'une dizaine de pays européens, africains, américains et asiatiques, «ce qui permettra aux opérateurs algériens de tisser des relations de partenariat et de bénéficier également des avancées techniques et technologiques».
Organisé par «Group SF Communication» en partenariat avec l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) et la Chambre de commerce et d'industrie «Rhumel» de Constantine, et des organisations patronales, le salon, qui se tient jusqu'au 29 octobre, promet d'être riche en conférences-débat thématiques animées par des experts autour des sujets les plus pertinents de l'heure.
L'élevage ovin, bovin, avicole et apicole, la céréaliculture, culture maraîchère, production laitière, arboriculture fruitière, santé animale constituent les principales filiales à exposer dans le pavillon dédié à l'agriculture, qui connaîtra la participation de près d'une centaine d'opérateurs algériens et étrangers. L'autre pavillon abritera des professionnels de l'industrie agroalimentaire, des équipements de transformation et des entreprises spécialisées dans l'emballage, avec une forte présence d'opérateurs dans ces filières qui enregistrent une croissance remarquables ces dernières années en Algérie.
Les étudiants et les porteurs de projets innovants bénéficieront d'espaces d'exposition à titre gracieux, afin de se mettre en contact direct avec les professionnels dans l'optique de faire valoir leurs projets et trouver éventuellement les moyens nécessaires pour leur concrétisation.

M. B.

CHAUFFAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les instructions de Belabed

A l'approche de la saison hivernale, le problème de chauffage dans les écoles refait surface. Beaucoup d'établissements scolaires, dans les différentes wilayas du pays, ne disposent pas de chauffage, et s'ils en disposent il est souvent en panne ou défectueux. Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, semble être conscient du problème et a donc décidé d'anticiper.



Une triste réalité qui touche aussi bien les écoles primaires que les établissements du moyen et du secondaire. Le ministre Belabed a insisté sur l'importance de prendre toutes les dispositions pour assurer le chauffage dans les établissements scolaires et permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions.

Présidant une réunion nationale, le ministre a ordonné aux directeurs de l'éducation nationale de remédier aux insuffisances enregistrées dans certains établissements scolaires, ordonnant l'installation d'un dispositif permanent pour suivre la disponibilité des chauffages au niveau de tous les établissements de l'éducation et veiller à ce que les lacunes soient corrigées le plus rapidement possible. Selon un communiqué du ministère de l'Education, la réunion a été l'occasion de faire le point sur la situation des écoles, notamment en matière d'alimentation et de chauffage, et d'assurer des conditions optimales pour la scolarisation des élèves. Le ministre s'est enquis de l'état d'avancement de l'opération de dotation des écoles en appareils de chauffage, conformément aux directives données lors des précédentes réunions en visio-conférence, entamées depuis le mois de mars.

De ce fait, M. Belabed a donné des instructions strictes aux directeurs de l'éducation pour remédier aux lacunes enregistrées, en coordination avec les autorités locales et sous la supervision des walis, «afin de prendre des mesures concrètes pour intervenir selon la nature des manquements constatés». M. Belabed a insisté sur l'attachement des autorités supérieures à la prise en charge urgente de «certains établissements éducatifs ayant enregistré des perturbations en matière de fourniture d'appareils de chauffage», ajoutant que des instructions ont été données aux directeurs de l'éducation et aux walis pour doter les établissements d'appareils de chauffage. Il convient de souligner que le problème récurrent du manque, voire de l'absence de chauffage dans plusieurs établissements scolaires à travers le territoire national revient chaque année. Une situation due, selon des spécialistes, à l'absence d'entretien des équipements de chauffage, la vétusté des appareils, ou carrément l'indisponibilité du chauffage dans les établissements scolaires. Ce problème perdure malgré les sommes colossales consacrées par l'Etat algérien, notamment durant ces dix dernières années, soulignent des syndicats du secteur.

Plusieurs centaines de milliards de centimes sont débloqués uniquement pour le chauffage des écoles, de quoi provoquer de l'indignation chez les parents d'élèves et les syndicats de l'éducation, ajoutent les syndicats.

Pointant du doigt les responsables, notamment les APC chargées de la gestion des écoles primaires, Boualem Amoura, secrétaire général du SATEF, estime que ces dernières ont failli à leur devoir en laissant les élèves étudier dans des classes glaciales sans être sanctionnées. Abondant dans le même sens, le SG du SATEF a fait savoir que l'entretien des chauffages doit se faire dès le 1er octobre, avant la période du grand froid, ou au plus tard en décembre et janvier. Le SG du SATEF a notamment critiqué l'architecture des établissements scolaires qui favorise l'exposition des élèves directement au froid. «Les salles de classe donnent directement sur la cour de récréation», a-t-il regretté.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉ ALI-LOUNICI BLIDA 2

La rationalisation de l'eau en débat

«L'EAU, c'est la vie. L'eau, c'est l'alimentation», tel était le slogan de la conférence organisée par la direction de l'agriculture de la wilaya de Blida afin de débattre la problématique de la sécurité alimentaire et de la sécurité de l'eau. C'est après avoir donné le signal du début de la campagne labours-semailles 2023-2024 que le wali de Blida Brahim Ouchen s'est rendu à l'université Ali-Lounici d'El-Affroun pour assister à cette conférence où des étudiants, des agriculteurs et des industriels se sont rencontrés pour la circonstance.

Le directeur des services agricoles a rappelé qu'une superficie de 3 000 hectares a été réservée à la céréaliculture. «Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles a été une occasion pour regrouper des scientifiques, des agriculteurs et des industriels pour les sensibiliser sur l'économie de l'eau, qui devient rare en cette période de stress hydrique», a déclaré le directeur des services agricoles.

Dans ce sens, il a rappelé que la conférence est destinée surtout à sensibiliser les agriculteurs et industriels sur la rationalisation de l'eau et à l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse. Concernant l'irrigation, il a annoncé que la wilaya de Blida utilisera bientôt les eaux de la station d'épuration située à Benchaâbane. C'est à travers cette problématique hydrique qu'il a mis en garde les agriculteurs et les industriels contre l'utilisation des eaux souterraines. «Aujourd'hui, la nappe phréatique a beaucoup diminué. Il faudra un forage de 180 m de profondeur pour pouvoir trouver de l'eau», a rappelé le premier responsable de l'agriculture.

Lors de son intervention, le Pr Mohamed Bezzina, recteur de l'université Blida 2, a déclaré que «l'Algérie est devant le défi de trouver une alternative à l'utilisation des eaux souterraines et faire face à la sécheresse», tout en ajoutant que les scientifiques chercheurs sont engagés à trouver des solutions qui permettront à l'Algérie d'économiser ses eaux souterraines et d'utiliser les eaux épurées pour l'irrigation. Il a aussi annoncé que les chercheurs de l'université ont mis au point un engrais bio qui s'adapte bien au problème du manque d'eau, avec d'autres projets à l'horizon comme la création d'une pastille contre la pollution des eaux souterraines et un système d'amélioration et d'utilisation des eaux usées. «L'Algérie a déboursé des milliards pour la création de stations d'épuration des eaux usées. Mais seulement 20 à 30 % de ces stations fonctionnent. Il est temps de les faire fonctionner dans leur totalité», a conclu le Pr Bezzina.

T. Bouhamidi

TRANSPARENCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Lancement de la plateforme «Narakom»

LA HAUTE autorité de prévention et de lutte contre la corruption a procédé, hier, à la création du réseau algérien pour la transparence et le lancement de la plate-forme numérique «Narakom», en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad. Le ministre, qui intervenait lors de la journée d'information consacrée au lancement de ce réseau interactif, a indiqué que la mise en place de ce dernier est le fruit d'un effort conjoint entre notre secteur ministériel et la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption, avec la participation des collectivités locales et des représentants d'associations, et ce à travers l'organisation d'une série de rencontres régionales. M. Merad a affirmé que le phénomène de la corruption sous toutes ses formes est devenu l'un des plus importants obstacles qui perturbent le bon déroulement des réformes profondes initiées par les pouvoirs publics, en application des orientations du président de la République. Raison pour laquelle, a-t-il estimé, il est nécessaire de redoubler les efforts déployés par tous les acteurs pour faire face à ce phénomène «négatif», en travaillant dans un cadre coordonné et conjoint et en encourageant la culture de signalement parmi les citoyens comme «un comportement positif et civilisé». Le ministre a affirmé avoir constaté qu'il existe une volonté réelle et partagée entre les différents acteurs de s'engager dans cette démarche. Il a assuré que des instructions ont été données aux walis pour combattre la corruption administrative et œuvrer à l'amélioration du service public. Il s'agit, notamment, du renforcement du contrôle des activités des services publics, de l'activation du système de veille, de la prise en charge des doléances des citoyens et du renforcement du principe de la transparence. «Le ministère de l'Intérieur travaille en collaboration avec la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption pour la concrétisation de l'obligation de la déclaration du patrimoine pour les cadres nommés et les élus… Nous poursuivrons nos efforts pour accompagner l'ensemble des initiatives de lutte contre la corruption», a-t-il ajouté. De son côté, la présidente de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mesrati, a rappelé que la lutte contre la corruption est certes de la responsabilité de l'Etat, toutefois, cet acte nécessite l'engagement de tous les acteurs de la société civile qui demeurent des partenaires actifs dans ce processus de prévention contre la corruption. Elle avait fait savoir, lors d'une conférence régionale de sensibilisation avec les acteurs de la société civile pour la mise en place du réseau, que le rôle de ce dernier se limite à la sensibilisation, l'information, la formation et la diffusion d'une culture de rejet de la corruption, en faisant connaître les problèmes et les crimes de corruption. Elle avait également souligné le rôle dévolu à la société civile en tant que «partenaire actif dans ce processus de prévention contre la corruption. «Ce réseau interactif est d'une grande fiabilité car il constitue un front interne uni dans la lutte contre la corruption», a-t-elle affirmé.

Lynda L.

Scott Ritter : «Pourquoi je ne suis plus aux côtés d'Israël et ne le serai plus jamais»



Le discours est remarquable pour sa reconnaissance ouverte de la haine d'Israël de la part des Palestiniens emprisonnés à Gaza, ainsi que de la source de leur haine, et pour sa compréhension de la légitimité des émotions palestiniennes. Mais il est aussi sans concession quant à la justesse de la cause israélienne, indépendamment de la légitimité de la cause palestinienne. Israël, a déclaré Dyan, ne peut être réglé sans le «casque d'acier et la gueule du canon».

PAR Scott Ritter

La guerre, a-t-il dit, est le «choix de vie» d'Israël et, en tant que tel, Israël est condamné à une vie de diligence militarisée, «de peur que l'épée ne soit retirée de notre poing et que nos vies ne soient fauchées».

Lorsque les gens réfléchissent à la violence qui a eu lieu le 7 octobre, lorsque des centaines de combattants du Hamas lourdement armés ont surgi de Gaza et sont tombés sur les avant-postes militaires et les kibboutz qui entouraient Gaza, ils ne devraient jamais oublier les origines et le but de ces installations – littéralement enfermer la population de Gaza dans ce qui est en fait un camp de concentration à ciel ouvert, et les émotions produites au sein de la population arabe qui y est emprisonnée. Les Israéliens qui ont vécu, travaillé et servi dans ces campements portaient sur leurs épaules «les lourdes portes de Gaza» et travaillaient sous la «haine brûlante» d'un peuple contraint de s'asseoir dans des camps de réfugiés tandis que, sous leurs yeux, les colons des kibboutz environnants transformaient «les terres et les villages où eux et leurs pères habitaient» en patrie juive israélienne.

Ces Israéliens ont tous tenu fermement l'épée du sionisme dans leurs mains. Aucun des adultes qui ont vécu et travaillé dans ces campements ne peut être considéré comme innocent – ils faisaient partie d'un système – le sionisme – dont l'existence et le maintien exigent l'emprisonnement brutal et l'asservissement de millions de Palestiniens à qui l'on a volé leur maison il y a 75 ans. Ils ont vécu leur «destin», comme l'a appelé Moshe Dyan, avec toute la brutalité qui lui est inhérente. Les «lourdes portes de Gaza» étaient le destin de leur génération, jusqu'à ce que, comme Roi Ruttenberg avant eux, les portes pèsent trop lourd sur leurs épaules et les dépassent.

NE JAMAIS ABANDONNER

Il fut un temps où je me considérais comme un ami d'Israël. J'avais fait campagne pendant l'opération Tempête du désert pour empêcher le lancement de missiles SCUD irakiens contre Israël et, de 1994 à 1998, j'ai beaucoup voyagé en Israël, où j'ai travaillé avec l'organisation de renseignement des forces de défense israéliennes (FDI), AMAN, pour faire en sorte que l'Irak ne puisse plus jamais menacer Israël avec des missiles SCUD porteurs d'ogives explosives conventionnelles ou d'ogives chimiques, biologiques ou nucléaires. J'ai informé des généraux, des diplomates et des hommes politiques israéliens.

J'ai travaillé de longues heures côte à côte avec des interprètes photographiques israéliens, des collecteurs de renseignements d'origine électromagnétique, des analystes de renseignements techniques et des responsables de dossiers de renseignements humains, afin de nous assurer qu'aucune pierre n'était oubliée lorsqu'il s'agissait de s'assurer que toutes les capacités de l'Irak en matière d'armes de destruction massive étaient entièrement et de manière vérifiable prises en compte. J'ai été frappé par l'incroyable éthique de travail et l'intelligence innée de mes homologues israéliens. J'ai également été impressionné par leur intégrité, car ils ont plus que tenu leur promesse d'adhérer au mandat défini par le Conseil de sécurité des Nations unies en ce qui concerne le travail que moi-même et mes collègues inspecteurs de la Commission spéciale des Nations unies (UNSCOM) faisions en Irak. Lorsque j'ai quitté l'UNSCOM, en août 1998, je me considérais comme un véritable ami d'Israël (il y avait un inconvénient à cette relation : le FBI enquêtait sur moi pour des violations présumées de la loi sur l'espionnage, une enquête qui n'a pris fin qu'après le 11 septembre 2001, lorsque, après un entretien entre moi-même et trois agents du FBI, l'enquête a été clôturée).

Je dois admettre que j'ai été plus qu'ambivalent à l'égard d'Israël pendant ma jeunesse – je n'étais pas un fan naturel. Mon premier souvenir d'Israël remonte à la guerre du Kippour, en octobre 1973, et j'ai été fasciné par les reportages que j'ai vus à la télévision. Plus tard, en 1976, j'ai également été captivé par l'audace et l'héroïsme du sauvetage d'Entebbe. Mais cet engouement de l'enfance s'est estompé lorsque je suis entré à l'université. Entre un colocataire israélo-américain qui venait de terminer son service dans les Forces de défense israéliennes (je venais de terminer mon service dans l'armée américaine et j'étais inscrit à un programme d'engagement dans le corps des Marines, et je ne pouvais pas comprendre pourquoi un citoyen américain servirait – ou même pourrait servir – dans les forces armées d'une autre nation), et une organisation Hillel (étudiante juive) très active sur le campus, j'ai été offensé par la tolérance zéro qui existait parmi de nombreux juifs américains à l'égard de la Palestine et du monde arabe en général.

J'ai été profondément influencé par le professeur John B. Joseph, un historien assyro-américain spécialisé dans les études sur le Moyen-Orient. Fils de réfugiés du génocide assyrien dans la Perse pré-iranienne, le professeur Joseph est né et a grandi à Bagdad. L'ouverture d'esprit avec laquelle il donnait des cours sur les relations israélo-arabes contrastait fortement avec l'approche «à la carte» adoptée par Hillel. À une occasion, au printemps 1983, Hillel a parrainé la visite d'une délégation de soldats israéliens sur le campus, où ils ont donné des conférences sur l'invasion et l'occupation israéliennes du Sud-Liban. J'étais inscrit au cours de chef de section du corps des Marines et je devais être commissionné après avoir obtenu mon diplôme en mai 1984.

En février 1983, un affrontement entre un Marine américain et trois chars des FDI avait fait la une des journaux du monde entier. Les chars, commandés par un lieutenant-colonel israélien, avaient tenté de percer la position des Marines. Le capitaine Charles B. Johnson, responsable d'une unité de marines chargée d'empêcher les Israéliens d'entrer dans Beyrouth, s'était placé devant les chars et avait dit à l'officier des FDI qu'il ne les laisserait pas passer. Lorsque les chars ont menacé de l'écraser, le capitaine Johnson a sorti son pistolet, a sauté sur le premier char israélien et a dit au lieutenant-colonel qu'ils le feraient sur son cadavre. Les Israéliens ont reculé.

L'impasse à l'extérieur de Beyrouth a provoqué des tensions entre les États-Unis et Israël, le département d'État appelant le chargé d'affaires israélien, Benjamin Netanyahou, à protester contre la provocation israélienne. Les Israéliens ont répandu des rumeurs selon lesquelles l'haleine du capitaine Johnson sentait l'alcool.

A Suivre

JOURNÉE DES NATIONS UNIES

Une occasion pour renouveler l'appel à s'unir face aux multiples défis mondiaux

L'ONU célèbre mardi sa journée internationale qui correspond à l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies le 24 octobre 1945, une occasion pour rappeler la nécessité de s'unir davantage pour surmonter les divisions et restaurer la paix et la stabilité dans le monde.



La Charte des Nations unies, ratifiée il y a 78 ans par la majorité des signataires (y compris par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité) marque en effet l'acte de naissance des Nations unies.

A l'occasion de la célébration de cette journée qui intervient cette année aussi dans un contexte marqué par une succession de crises - les conflits armés et le changement climatique notamment - le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a écrit dans un message : «Notre monde est divisé. Nous pouvons et nous devons être des nations unies».

«L'Organisation des Nations unies est le reflet du monde tel qu'il est - tout en incarnant, dans nos aspirations, ce qu'il pourrait être. Il nous appartient d'aider à construire ce monde de paix, de développement durable et de droits humains, pour toutes et pour tous», a-t-il dit dans son message.

La Charte des Nations unies, a-t-il poursuivi, «nous montre la voie à suivre. Elle est, avant tout, ancrée dans la détermination de surmonter les divisions, de restaurer les relations mises à mal et de bâtir la paix. D'ouvrir de nouvelles perspectives et de ne laisser personne de côté. D'assurer la justice, l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles. D'apporter une assistance vitale à celles et ceux qui sont dans le besoin».

«Et de permettre, par sa polyvalence, de relever des défis qui n'existaient même pas lorsque l'Organisation a été fondée - depuis la crise climatique, qui menace notre existence même, jusqu'aux périls et aux promesses de l'intelligence artificielle», ajoute M. Guterres.

L'ONU APPELÉE À AGIR FACE À DE NOMBREUX DÉFIS

Cette année, l'ONU célèbre sa journée au moment où les yeux sont braqués sur les évènements en cours dans la région du Proche-Orient, à savoir l'agression sioniste barbare lancée le 7 octobre contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza. Depuis, de nombreux appels pressants ont été lancés à l'ONU, en particulier à son Conseil de sécurité, pour assumer ses responsabilités en prenant toutes les mesures urgentes pour faire cesser le bain de sang et éviter une catastrophe humanitaire à Ghaza, où des milliers de Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs ou blessés dans les massacres que continue de commettre l'occupant sioniste en toute impunité.

Le cessez-le-feu se fait attendre notamment après l'échec, la semaine passée, de l'adoption au conseil de sécurité d'un projet de résolution rédigé par la Russie pour «un cessez-le-feu humanitaire immédiat, durable et pleinement respecté».

De nombreux autres conflits continuent de secouer le monde notamment en Ukraine, la crise opposant l'Azerbaïdjan à l'Arménie autour du territoire du Nagorny Karabakh ou encore les conflits armés en Afrique. Pour y faire face efficacement, l'ONU doit réformer son système, en particulier le Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, M. Guterres avait lancé un appel lors des travaux de la 78e Assemblée générale des Nations unies, exhortant les dirigeants mondiaux à réformer les institutions multilatérales, parmi lesquelles le Conseil de sécurité et l'architecture financière internationale, sur la base des réalités économiques et politiques actuelles.

L'Algérie, qui a été élue comme membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025, accorde une grande importance à la question de la réforme du Conseil de sécurité. A ce sujet, elle ne cesse de réaffirmer, par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son engagement à œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix du continent africain et ses revendications légitimes.

Pour l'Algérie, «la question de la réforme du Conseil de sécurité est impérative pour parvenir à un ordre mondial plus représentatif, plus juste et plus équilibré, notamment en cette conjoncture délicate marquée par une succession de crises et leurs retombées porteuses de prémices de nouveaux changements dans les rapports de forces sur la scène internationale», a souligné en février dernier M. Tebboune, dans une allocution lors des travaux de la réunion ministérielle du Comité des dix de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies tenue à l'occasion du 36e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

A cela s'ajoutent la crise climatique qui contribue désormais aux conflits de multiples façons, les implications négatives des technologies numériques et les discours de haine qui alimentent l'instabilité sociale.

S'agissant du climat, qui est aujourd'hui une urgence, l'ONU doit saisir sa journée internationale pour réitérer son appel aux dirigeants mondiaux à une «action climatique sur tous les fronts», afin de faire face aux retombées du réchauffement climatique sur la planète.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies (GIEC) a alerté sur les conséquences du changement climatique, assurant que près de la moitié de la population mondiale vit dans des régions extrêmement vulnérables et que les décès dus à ces changements ont été 15 fois plus nombreux dans ces régions au cours de la dernière décennie. **R. I.**

EN RAISON DU BLOCAGE DANS DES PORTS EUROPÉENS

Des pays africains sont en attente d'engrais russes

L'EXPÉDITION d'engrais russes vers le Nigeria et le Zimbabwe piétine en raison de la position des pays européens et malgré la fin de toutes les procédures requises, a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères.

«La livraison de trois cargaisons d'engrais russes vers le Nigeria (34.000 tonnes), le Zimbabwe (23.000 tonnes) et le Sri Lanka (55.000 tonnes) n'a toujours pas eu lieu bien que toutes les procédures préparatoires aient été achevées». Ces produits sont retenus dans des ports européens, a déclaré le 22 octobre le ministère russe des Affaires étrangères.

«Plus de 96.000 tonnes d'engrais destinées à être transférées vers les pays dans le besoin restent dans les ports de Lettonie, d'Estonie et de Belgique», a-t-il précisé.

La diplomatie russe appelle à débloquer ces produits et à les expédier en temps opportun vers les pays qui en ont besoin.

En septembre 2022, Moscou a proposé d'envoyer 262.000 tonnes de ses engrais minéraux retenus dans des ports de Lettonie, d'Estonie, de Belgique et des Pays-Bas vers les pays en développement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du mémorandum Russie-Onu sur la normalisation des exportations agricoles russes valable jusqu'en 2025. «Les représentants de l'Onu et le Secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres en personne, ont soutenu cette initiative et ont promis d'aider à sa mise en œuvre», rappelle le communiqué.

Seuls deux pays ont pu recevoir les lots d'engrais russes conservés en Europe, à savoir le Malawi avec une quantité de 20.000 tonnes le 6 mars dernier, et le Kenya avec une quantité de 34.000 tonnes le 31 mai dernier.

Les appels à débloquer les engrais se multiplient

En août dernier, l'Afrique du Sud, par la voix du porte-parole de son Président, avait déjà appelé à débloquer les engrais pour qu'ils se retrouvent sur le marché mondial.

Peu avant, plusieurs autres pays africains avaient également invité l'Onu à agir concrètement pour débloquer les engrais russes, à l'issue d'une rencontre des dirigeants de l'Initiative de paix africaine avec Vladimir Poutine.

Les engrais ne font pas l'objet de sanctions adoptées par l'Occident contre la Russie, mais ils ne peuvent pas sortir des ports européens à cause des restrictions imposées sur les moyens de transport et de paiement. Dès fin 2022, le Président russe a annoncé que Moscou était prêt à livrer gratuitement ces fertilisants aux pays dans le besoin.

R. I.

FORMATION SUR LE GÉNIE GÉNÉTIQUE ET LA BIOTECHNOLOGIE À CONSTANTINE

De nombreux étudiants et chercheurs concernés

Le Centre national de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine a abrité, avant-hier, un atelier de formation sur le génie génétique et la biotechnologie au profit de nombreux étudiants et chercheurs venus de différentes universités du pays.

L'atelier a été animé et encadré par le directeur général du Centre international de génie génétique et de biotechnologie (ICGEB), Lawrence Banks, qui a entamé son intervention par une présentation de ce centre et les recherches récentes dans le domaine, focalisant sur la manière de gérer les projets de recherche de manière efficace en tirant profit des expériences réussies de plusieurs innovateurs qui ont bénéficié du soutien de cette structure scientifique.

M. Banks a présenté, dans ce contexte, les différentes opportunités qui s'offrent aux chercheurs étrangers qui peuvent bénéficier de stages de formation à l'ICGEB, en Italie, y compris aux Algériens qui pourraient obtenir des financements pour leurs projets dans le cadre des accords de partenariat et de coopération conclus entre cet organisme scientifique et l'Algérie, qui est membre permanent du Conseil de ce centre international depuis 1994.



En outre, en marge de cet atelier de formation, Amar Azioun, directeur du CRBT de Constantine, a expliqué que le centre qu'il dirige est « le seul représentant de l'ICGEB en Algérie » et constitue « un trait-d'union entre les chercheurs algériens pour qu'ils puissent développer leur expertise ».

Il a rappelé que le CRBT a contribué à l'obtention de plusieurs financements de projets et qu'à ce titre, a-t-il souligné, il sera proposé de créer, à Constantine, un centre régional affilié à l'ICGEB, dans l'optique de concrétiser un maximum de projets innovants dans ce domaine.

Pour sa part, le directeur général de l'ICGEB a salué le niveau de recherche présenté par les étudiants algériens dans divers domaines de la biotechnologie, estimant que cela « encourage la réalisation de la proposition de création d'un centre régional pour cet organisme scientifique en Algérie ». L'ICGEB aspire, à travers cette initiative, à « renforcer sa présence sur le continent africain afin de développer le domaine du génie génétique et de bénéficier des différentes innovations proposées par les chercheurs de ces pays », a ajouté M. Banks, révélant que le seul centre de cette organisation scientifique sur le continent africain est situé au Kenya.

Il convient de noter que l'objectif de cet atelier de formation, le premier du genre, organisé en partenariat avec l'ICGEB, est « d'informer les chercheurs quant aux opportunités de formation proposées par ce centre international, et qui enrichiront le parcours scientifique et professionnel des doctorants et enseignants-chercheurs ».

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que CHU d'Oran, organise régulièrement des formations au profit des spécialistes de la santé, notamment la formation d'une journée sur l'implantologie dentaire au profit des cancéreux, souffrant de cancer de la cavité buccale, qui a été organisé la semaine dernière par le service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran 1er novembre 1954. Rappelant que le Pr Karim Baghdad Hireche, chef de service de chirurgie maxillo-faciale de ce même établissement, avait déclaré en marge de cet évènement, qu'« il s'agit d'une première formation d'une journée, dispensée pour des chirurgiens-dentistes et des chirurgiens de la face, qui s'articule sur l'implantologie dentaire au profit des cancéreux ».

Précisant également qu'une quarantaine de spécialistes de différentes régions du pays avaient participé à cette formation, a-t-il fait savoir, soulignant qu'ils seront formés sur les techniques d'implantologie et de la reconstruction de parties de la mâchoire.

R.R

MALFORMATIONS CONGÉNITALES COMPLEXES CHEZ L'ENFANT

Ouverture de la 6ème édition des journées chirurgicales à Batna

LA SIXIÈME édition des journées chirurgicales de malformations congénitales complexes chez l'enfant s'est ouverte dimanche à l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville d'Aïn Touta, wilaya de Batna.

Durant cette manifestation ouverte par le wali de Batna, Mohamed Benmalek et se poursuivant jusqu'au 28 octobre, une centaine d'interventions chirurgicales seront réalisées au profit d'enfants venus de 13 wilayas dont Alger, Chlef, El Oued, Blida, Khenchela, Biskra, et Oum El Bouaghi au côté d'enfants de diverses communes de Batna, a indiqué Noureddine Nefissi, directeur de l'hôpital d'Ain Touta.

Trente de ces interventions à effectuer en coordination avec l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère et enfant de Sidi Mabrouk dans la wilaya de Constantine, sont complexes et concernent notamment la fente palatine et les malformations congénitales de l'appareil génital, a fait savoir la même source.

Une équipe médicale spécialisée dirigée par les professeurs, Zoubir Ettrih et Amel Sebti de l'EHS de Constantine et docteur Hiyem Louchène de l'hôpital d'Ain Touta effectuera ces interventions à partir de demain lundi, selon encore la même source.

L'hôpital d'Ain Touta et la direction de wilaya de la santé ont mis en place toutes les conditions et moyens pour le succès de ces journées incluant la mobilisation de deux salles opératoires sur les trois que compte l'établissement, a ajouté M. Nefissi.

Quatre-vingt-neuf interventions chirurgicales dont 32 délicates avaient été effectuées au cours de la précédente édition de ces journées, selon la même source qui a relevé que les staffs des deux établissements d'Ain Touta et de Constantine avaient tenu une réunion par visioconférence pour étudier les dossiers des enfants qui seront opérés.

R.R

BOUIRA

Renforcement du réseau de gaz à Haizer et à Sour El Ghouzlane

UNE ENVELOPPE financière de 37 millions de DA a été allouée pour réaliser deux opérations visant à renforcer le réseau de distribution du gaz naturel dans les communes de Haizer (Est de Bouira), et de Sour El Ghouzlane (au sud), dans la wilaya de Bouira, ont été réalisées par la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. C'est ce qu'a fait savoir, hier, cette institution.

Inscrites et concrétisées en 2023, ces deux opérations ont porté sur la réalisation d'un réseau d'une longueur de 5,4 kilomètres dans les localités d'El Ache Oufalkou (Haizer), et à la cité Djeddi (Sour El Ghouzlane) avec l'objectif de renforcer l'alimentation en cette énergie indispensable, notamment en période hivernale, selon les détails fournis par Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution. En outre la même responsable a expliqué qu'« Une enveloppe financière de l'ordre de 37 millions de DA a été allouée pour ces deux opérations réalisées afin de répondre à la hausse continue du nombre d'abonnés qui s'élève à 164.422 clients à fin septembre 2023 ». Rappelant que la période hivernale connaît une augmentation du taux de consommation en énergie gazière utilisée pour les besoins de chauffage, elle a noté que «l'objectif de la direction est d'assurer la qualité et la continuité de la desserte en gaz à travers les différentes régions de la wilaya et pallier une éventuelle baisse de pression en cette période de grande consommation».

S'agissant de l'opération de remplacement des réseaux, les services de la direction de distribution ont remplacé 130 branchements en cuivre au niveau des villes de Bouira et Lakhdaria, en réalisant un réseau de gaz de 1,870 km.

« Cette opération permet de garantir l'alimentation en continu en cas d'incidents », a-t-elle précisé.

Mme Benyoucef a, par ailleurs, indiqué que le programme d'investissement pour l'année 2024 a déjà été entamé. Il comporte huit opérations de renforcement du réseau de gaz au profit des communes de Bouira, Lakhdaria et Sour El ghozlane pour une consistance globale de 11,27 km. L'enveloppe financière allouée à ces réalisations est de l'ordre de 150 millions de DA, a-t-elle fait savoir.

R.R

26E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

18 pays africains pour «écrire l'avenir» du continent

Le 26e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui se tiendra au palais des expositions des Pins Maritimes (Safex) du 25 octobre au 4 novembre, propose un programme riche et varié, célébrant la diversité culturelle du continent sous le slogan « L'Afrique écrit son avenir ». Cette édition met en avant des conférences, des rencontres, des hommages, et des projections, tous en lien avec l'Afrique. L'événement réunira 18 pays africains qui, ensemble, contribueront à écrire l'avenir de leur continent.



Le coup d'envoi des activités sera donné, vendredi prochain, par le parolier griot mandingue Ibrahim Soumano du Mali, à l'espace dédié à l'Afrique. Une conférence inaugurale sur «La pensée africaine ou l'affirmation de soi au XXIème siècle» réunira des personnalités du monde de la littérature, dont Calixthe Beyala, romancière camerounaise, Benaouda Lebdai, auteur et professeur des universités en Algérie, et Mahougnon Kakpo, romancier, universitaire et homme politique du Bénin.

Le programme du Sila réservera, le lendemain, un espace pour explorer les relations entre les villes et la campagne en Afrique. Des écrivains renommés tels que Tierno Monenembo de Guinée, Calixthe Beyala du Cameroun, Abdelkader Djemaï d'Algérie, et Jean-Célestin Edjangué du Cameroun partageront leurs réflexions sur ce sujet qui portera comme thème « Ville et campagne, la mémoire des paysages africains dans une Afrique en devenir» ». La pénétration coloniale en Afrique sera également examinée par Abderrahmane Khelifa, auteur et historien algérien.

« Les femmes dans les littératures africaines francophones et anglophones » seront à l'honneur lors d'une conférence présentée, le 28 octobre, par des écrivaines de renom telles que Fatoumata Keïta du Mali, Calixthe Beyala du Cameroun, et les algériens Maïssa Bey, Mohamed Sari et l'universitaire, spécialiste de littérature africaine Sarah Kouider Rabah.

Le 29 octobre, une réflexion sur « la musique traditionnelle et le rap dans les textes africains » sera animée par des écrivains tels que Mamadou Dramé et Mamadou Samb du Sénégal, Fatoumata Keïta du Mali, et Mohamed Abdallah d'Algérie.

Le format du livre, qu'il soit papier ou numérique, et sa circulation à travers l'Afrique seront au cœur d'une conférence dirigée, le lendemain, par des personnalités de la littérature telles que Sansy Kaba Diakité et Mohamed Lamine Camara de Guinée, Erick Monjour, directeur du Salon du Livre Africain de Paris en France, Ibrahima Aya du Mali, Karim Chikh des éditions algériennes Apic et Fatoumata Keïta, romancière et éditrice malienne. Une conférence sur «l'Engagement en littérature» mettra en lumière les voix engagées de la littérature africaine, avec la participation de divers auteurs et écrivains. Cette rencontre qui se déroulera le 31 de ce même mois, réunira les auteurs et romanciers Florent Couao-Zotti (Romancier, Bénin) Souleymane Elgas (Sénégal), des algériens Mohamed Abdallah, (Algérie), Djawad Rostom Touati, Salima Mimoune, John Rusimbi (Rwanda), Kossi komla-Ebri (Romancier Togo-Italie).

Le Salon rendra, le 1er novembre, hommage à Nelson Mandela, marquant le 10e anniversaire de sa disparition en 2013. Plusieurs figures du monde de livre, dont Victor Bouadjio, romancier et éditeur camerounais, Benaouda Lebdai, auteur et professeur des universités en Algérie, et d'autres, participeront à cette commémoration.

Enfin, pour clôturer en beauté, le Sila organisera, le lendemain, une projection du film documentaire «Frantz Fanon, entre hier et aujourd'hui» de Hassane Mezine, suivi d'une discussion avec le cinéaste Hassane Mezine, Olivier Fanon (fils de Frantz Fanon), et Mourad Yelles, professeur d'université.

A noter, que cette nouvelle édition organisée sous le slogan « L'Afrique écrit son avenir » verra la participation de 1283 exposants, dont 267 éditeurs algériens, 625 étrangers et 391 arabes issus de 61 pays qui occuperont les 20 milles mètres carrés divisés sur trois pavillons de la Safex. Des ventes dédicaces, des rencontres, des activités pour enfants sont aussi au programme du Sila, qui cette année mettra aussi l'accent sur la numérisation.

Meriem Djouder

ROMANS, POÉSIE, BD, ESSAIS ET CONTES

Les nouveautés du Sila

LE 26E SALON International du Livre d'Alger (Sila) ouvrira ses portes au public dès jeudi au Palais des expositions des Pins Maritimes (Safex). Les maisons d'édition ont annoncé plusieurs nouveautés, couvrant une large gamme de genres, allant des romans aux beaux livres, des essais aux contes, des bandes dessinées aux traductions, pour le plus grand plaisir des amateurs de littérature.

L'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) a annoncé la sortie d'un recueil de poésie d'Alima Abdhat intitulé «Telle une chair tatouée». L'auteur rencontrera ses lecteurs lors d'une séance de vente-dédicace samedi prochain au stand de l'Anep. Djamel Mati sera également présent au Sila avec son nouveau roman, «Une vie en berne», qui sera disponible en vente-dédicace le 2 novembre. Les éditions Barzakh proposent plusieurs nouvelles publications aux passionnés de lecture, notamment «Taxis» d'Aïmen Laïhem, «Des choses qui arrivent» de Salah Badis, «Terminus Babel» de Mustapha Benfodil, et «J'habite En Mouvement» de Samira Negrouche. En outre, la maison d'édition réédite les contes de Mohammed Dib dans un coffret de six volumes, accompagnés d'illustrations d'artistes de six pays différents, qui raviront le jeune public au SILA. Parmi ces contes, on trouve «Juliette Léveillé» (France), «Baba Fekrane et autres contes» (Mirjana Farkas, Suisse), «Barbe de plumes» (Sonia Bensalem, Tunisie), «L'histoire du chat qui boude» (Mostafa Sarabi, Iran), «L'Hippopotame qui se trouvait vilain» (Salah Elmour, Soudan), et «Seigneur, Warda marchera-t-elle?» (Sofiane Zouggar, Algérie).

La bande dessinée sera également à l'honneur avec «Le long chemin jusqu'aux accords d'Evian - Souvenirs de Suisse (1960-1962)» de la bédéiste algérienne Bouchra Mokhtari. Du côté des beaux livres, «Son œil dans ma main» de Raymond Depardon et Kamel Daoud sera présent. Dans la catégorie des essais, on trouvera «Mes étoiles noires» de Lilian Thuram, «Gouvernement Berbère» de Hugh Roberts, «Palabres Algérois» de Habib Benkoula et Larbi Marhoum.

Tout au long du Sila, les éditions Barzakh proposeront des remises sur de nombreux titres, offrant ainsi une opportunité de plonger dans la littérature à des prix avantageux. Ces réductions considérables rendront accessibles des ouvrages parfois difficiles à trouver en librairie, qui seront une aubaine pour les étudiants en architecture et tous les amoureux de la lecture.

Par ailleurs, Casbah éditions proposera le premier roman d'Abdelaziz Otmani, intitulé «Sîn, La lune en miettes». Mohamed El Keurti, qui a enseigné l'anglais de 1979 à 1989, fait son entrée chez Casbah avec «Nouvelles de l'infra-monde». L'éditeur ajoutera également «Clap de fin» de Hachemi Souami, ainsi que «Lakafrado Sangs mêlés terre mosaïque» de Malika Chitour Daoudi.

Enfin Koukou édition exposera, de son côté, le nouveau roman de notre confrère Nadjib Stambouli, intitulé «Juste une gifle», ainsi que les mémoires du professeur Madjid Benchikh, intitulés «Chemin de vie».

Meriem Djouder

JEUX MONDIAUX DES ARTS MARTIAUX - WUSHU:

Abdelhadi Bouabid en bronze

ABDELHADI Bouabid, unique représentant algérien en Kung Fu Wushu dans la troisième édition des Jeux Mondiaux des Arts Martiaux actuellement en cours à Ryadh (Arabie saoudite), s'est finalement contenté de la médaille de bronze dans la spécialité Sanda, catégorie des moins de 70 kilos, après son élimination en demi-finale. L'Algérien avait réussi un assez bon début de parcours, mais a vu son aventure s'arrêter au stade des demi-finales, après sa défaite (2-0) contre le Chinois Li Zhaoyang. «Zhaoyang est champion du monde en titre, ce qui n'a pas empêché Bouabid de lui tenir tête, particulièrement en début du combat. Malheureusement, une blessure au pied gauche, contractée pendant cette demi-finale, a fini par tout remettre en cause», a expliqué l'entraîneur national, Ismaïl Ben Kharchi. Cependant, Bouabid, vice-champion du monde 2019 en Russie, est sorti avec les honneurs, car «il a fait preuve d'un énorme courage», en restant sur le Tatami jusqu'à la fin du combat, alors que dans son état, «beaucoup auraient peut-être abandonné bien avant», a encore tenu à saluer son entraîneur. La catégorie de poids dans laquelle a concouru Bouabid a enregistré un grand nombre d'absents, mais les six qui étaient présents à cette édition 2023 des Jeux Mondiaux des Arts Martiaux «font parties des meilleurs au monde» selon Ben Kharchi, ce qui a considérablement rehaussé le niveau de la compétition. Outre le Kung Fu Wushu, quatorze autres disciplines sportives sont disputées au cours de ces Jeux Mondiaux des Arts Martiaux, dont le karaté, le judo, le kendo, le sambo, le sumo, la boxe, l'aïkido et le taekwondo.

TAEKWONDO/TOURNOI INTERNATIONAL OPEN G1 (2E JOURNÉE) :

Cinq médailles dont 4 en argent pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de taekwondo (cadets, juniors et seniors) a décroché cinq médailles (4 argent et 1 en bronze), à l'issue de la deuxième journée du Tournoi International «Open G1» de Taekwondo qui se déroule du 21 au 23 octobre à la salle Ali Hammad Bin-Attia (Al-Sadd / Qatar), a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline. Les quatre médailles d'argent ont été décrochées dans la spécialité Kyorugi par Zahra Charef (seniors, +73 kg), Islam Guetfaya (seniors/+87 kg), Salah Djaballah (juniors/+78 kg) et Hadj Youcef Boukhacha (juniors/-63 kg). Une médaille de bronze a été également remportée par la sélection algérienne grâce à Merzougui Mosaâb de la Ligue de Batna (Kyorugi juniors/-73 kg). Douze athlètes algériens (8 messieurs et 4 dames) prennent part au Tournoi International «Open G1» de Taekwondo qui voit la participation de 887 athlètes (messieurs et dames), représentant 41 pays, alors que 28 arbitres internationaux ont été réquisitionnés. Après ce tournoi, les Taekwondoistes algériens (seniors) iront en Côte d'Ivoire, pour y disputer les Championnats d'Afrique 2023 de la spécialité, prévus les 5-6 décembre prochain, et qui seront également qualificatifs aux Jeux olympiques 2024 de Paris (France). De leur côté, les cadets et les juniors tenteront de gagner en expérience, pour augmenter leurs chances de performance lors des importantes échéances internationales à venir, notamment, les Championnats du monde de 2024 et les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) de 2026. Le tournoi se déroulera suivant les règlements de la fédération internationale de la discipline, avec quatre finales à chaque journée de compétition.

BADMINTON/TOURNOI INTERNATIONAL OPEN D'ALGER :

L'Algérie remporte quatre médailles

L'équipe nationale de badminton a décroché quatre médailles (2 or et 2 argent), lors des épreuves du tournoi International Open d'Alger, qualificatif aux Jeux Olympiques de Paris-2024, clôturé dimanche à la salle Ahcène Moutchou d'Aïn Benian (Ouest d'Alger).



Les deux breloques en or ont été remportées aux doubles mixte et doubles messieurs, alors que les doubles (messieurs et dames) ont offert à l'Algérie les deux médailles d'argent. En finale du double mixte, les badistes algériens Mammeri Koceila-Mammeri Tanina ont battu le duo suisse composé d'Hugo Chanthakesone et Leïla Zerrouk sur le score de 2 sets à 0 (21-12, 21-6). En double messieurs, Koceila Mammeri et Medal Sabri ont pris l'or, à l'issue de leur victoire en finale face à leurs compatriotes Mohamed Abderrahim Bellarbi et Adel Hamek 2 sets à 0 (21-13, 27-25), qui se sont contentés de l'argent. La deuxième médaille d'argent a été remportée par les Algériennes Yasmina Chibeh et Linda Mazri, qui ont été battues en finale du double dames face aux Sud-Africaines Amy Akerman et Deidre Laurens 2 sets à 0 (19-21, 12-21). Dans les épreuves individuelles, l'Azerbaïdjanais Ade Resky Dwicahyo a remporté la finale messieurs face au Français Sacha Leveque 2 sets 1 (15-21, 21-13, 21-18). Chez les dames, la Française Rosy Oktavia Pancasari est montée sur la plus haute marche du podium, en battant en finale la Belge Clara Lassaux 2 sets 0 (21-16-, 21-14). Approché par l'APS, le président de la Fédération algérienne de badminton (FAB) Moncef Zemmouchi s'est dit content des résultats réalisés par les Algériens au cours de cette manifestation. «Nous avons atteint les objectifs assignés avant le début du tournoi, les résultats décrochés sont importants en vue de la qualification aux Jeux Olympiques-2024 de Paris. Nos athlètes vont participer à d'autres rendez-vous internationaux, et sont conscients de la tâche qui les attend, d'autant qu'ils vont viser à récolter le maximum de points avant de clôturer à la fin de mars prochain la liste finale des badistes concernés par les JO», a-t-il indiqué. Le trio Koceila Mammeri, Tanina Mammeri, et Medal Sabri vont prendre part au tournoi international Open en France en fin d'octobre courant, avant de s'envoler en Allemagne puis au Guatemala pour participer à d'autres tournois. Les badistes algériens sont en concurrence avec d'autres athlètes africains, notamment du Nigeria et d'Egypte, pour figurer dans le top 50 mondial et valider leur ticket aux JO-2024. Pour rappel, l'équipe algérienne était représentée à ce tournoi international Open par 20 badistes seniors (10 hommes et 10 dames), 9 de la catégories juniors et U17 (5 garçons et 4 filles), alors que les autres sont issus de différents clubs locaux. Ce tournoi était ouvert aux badistes issus des catégories U17, juniors, et seniors (garçons et filles). Les athlètes issus des clubs sont également autorisés à participer. Les matchs concernent uniquement les épreuves en individuel : garçons, filles, double garçons, double filles, et double mixte. L'équipe nationale est dirigée par un staff technique composé de quatre entraîneurs, l'Espagnol Antonio Molina Ortega, Salim Nourine, Ahcène Djitli Halim, et Omar Nouichi. Cette compétition a drainé la participation de quinze pays, à savoir : Algérie (Pays hôte), Afrique du sud, Egypte, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, France, Tunisie, Italie, Suisse, Pologne, Belgique, Allemagne, Portugal, Hongrie et Angleterre.

JEUX MONDIAUX 2023 DES ARTS MARTIAUX - JUDO :

Les judokas algériens éliminent les Français et passent en demi-finales



LA SÉLECTION algérienne (seniors/mixte) de judo s'est qualifiée, ce lundi, pour les demi-finales des Jeux Mondiaux 2023 des Arts Martiaux qui se poursuivent en Arabie saoudite, après avoir dominé son homologue française (4-3), en quart de finale, disputé à Ryadh. Le bal s'est ouvert par une victoire expéditive de Dris Messaoud face à Alexandre Rubiano (ippon), mais sa compatriote Belkadi Amina a eu moins de chance dans le deuxième combat, puisqu'elle s'était inclinée face à Florine Soula. Le troisième algérien à avoir fait son entrée en lice dans cette épreuve du « par équipes/mixte » a été Imad Aghiles Benazzoug, qui a dû s'incliner lui aussi devant Téo L'Herbier (ippon). Il a fallu attendre l'entrée en lice de l'expérimentée Sonia Asselah pour voir la sélection nationale redresser la situation, car cette dernière l'a assez facilement emporté par ippon, devant Dounia Nacer, et dans la continuité, c'est Mustapha Yasser Bouamar qui a redonné l'avantage à l'Algérie (3-2), en battant Amadou Meite par Waza-Ari. Ainsi, à quelques encablures de la fin de ces épreuves du par équipes/mixte, la sélection nationale était bien partie pour l'emporter, et Zina Bouakache aurait pu sceller la qualification dès le combat suivant, contre Chloé Devictor. Malheureusement, elle s'est inclinée par ippon, après seulement 19 secondes de combat. Le score étant redevenu de trois partout, il fallait recourir à un duel décisif pour départager les deux sélections, et c'est Mustapha Yasser Bouamar qui s'y est collé. Comme lors du précédent combat, il a défié Amadou Meite, et il l'a battu une nouvelle fois par Waza-Ari, offrant ainsi une précieuse qualification à l'Algérie (4-3). En demi-finale, prévue lundi après-midi, la sélection algérienne sera opposée à son homologue Ouzbèk, qui de son côté s'était qualifiée aux dépens des Pays-Bas (4-1). Pour rappel, au premier tour, la sélection algérienne avait assez facilement dominé son homologue marocaine (4-0). Les sept représentants nationaux dans cette compétition sont Dris Messaoud (-73 kg), Imad Aghilès Benazoug, (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (+90 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+90 kg) chez les messieurs, ainsi que Zina Bouakache (-57 kg), Belkadi Amina (-70 kg) et Sonia Aselah (+70 kg) chez les dames. Selon les organisateurs, 85 judokas (43 messieurs et 42 dames), représentant 14 pays des cinq continents, sont en train de participer à cet évènement planétaire.

CONFLIT MC ALGER- CSA MOULOUDIA D'ALGER

La convention enfin (et fin ?) signée !

La bonne nouvelle est sortie des bureaux du siège de la société par actions. Elle dit que la convention entre le MCA et le CSA a été enfin signée. Rien de plus. Rien, en gros, n'a filtré sur ce qui été fait ou va se faire

Par Rabah Azizi

Ils sont des dizaines d'athlètes, toutes disciplines et catégories d'âges confondues et activant sous la bannière Verte et Rouge, à souffler momentanément. A espérer voir à nouveau la lumière et pouvoir retrouver les terrains au plus vite. De l'espoir seulement apparemment, nous disent quelques voix que, tant qu'on ne connaît pas ce qui a été décidé et en quels termes les deux parties se sont quittées après avoir signée la fameuse convention sujette à « incompréhension ». La SSPA Le Doyen et le CSA Mouloudia d'Alger ont finalement décidé de retrouver la raison en signant le fameux document qui s'est fait tant désirer et ce, après avoir mis en danger l'avenir de véritables fleurons des Sports-Co en Algérie, même si les deux parties ont consenti à se mettre autour d'une table pour sauver ce qui restait à sauver car il y avait urgence absolue à régler les contentieux en suspens. Dans ou sous quelles conditions la décision a été rendue possible ? On ne tardera pas à le savoir et un simple communiqué, à défaut d'une conférence de presse conjointe SSPA Le Doyen- CSA Mouloudia d'Alger, pourrait faire l'affaire et rassurer un peu tout le monde. A commencer pour la section football qui, si le onze fanion avait toutes les raisons de croire à une grande saison 2023-2024 après l'effort financier sans précédent fait par la direction du président Redjem pour attirer bien des grands noms à l'image de Benlamri, Belaïli et autres, mais restait sous la menace d'une décision préjudiciable de la part de la Faf tant que cette convention obligatoire n'était



pas signée comme le stipulent les règlements régissant la compétition nationale. Pour rappel, si le MCA, lors du mandat de Medouar à la tête de la LFP a pu (eu la chance) entrer en possession des licences lui ouvrant le droit de s'engager pour l'actuel exercice de Ligue1 professionnelle, il le doit à un simple accord verbal que l'actuelle équipe à la tête de la Faf (Sadi notamment), selon certaines sources proches de Dely Brahim, n'apprécierait pas tellement. Pour couper court à toutes les rumeurs et clore définitivement le dossier, les deux parties seraient bien avisées de rendre publiques les nouvelles conditions ayant permis la signature de ladite convention, le public du grand club algérois comme l'opinion sportive, ont bien le droit de savoir. Les deux entités pourront donc, après un long bras de fer, se concentrer à nouveau sur l'essentiel : leurs objectifs sportifs

R.A

290 MILLIONS DE DINARS (2,9 MILLIARDS DE CENTIMES) POUR RELANCER LA MACHINE

En dernière minute, on vient d'apprendre que finalement, et en vertu des termes du nouveau contrat, la SSPA le Doyen s'est engagée à verser au CSA Mouloudia d'Alger la somme 290 millions de dinars (2,9 milliards de centimes) en guise d'effort financier à consentir et pour l'utilisation du logo et des couleurs du club. Ceci dit, la Sonatrach décide d'aider (opération e sponsoring) les 15 sections gérées par le CSA et en grosses difficultés et sans le sou, à l'image du basket-ball et du handball sous la menace de forfait général et de rétrogradation en divisions inférieures, ce qui devrait constituer une sacrée bouffée d'oxygène. R.A

MC ORAN :

Une trêve qui fait du bien

LA TRÊVE prolongée qu'observe le championnat de Ligue 1 « arrange largement » les affaires du MC Oran, aussi bien sur le plan technique qu'administratif, a-t-on indiqué, dimanche, dans ce club de Ligue 1 de football. Cette période d'inactivité, prolongée par la Fédération algérienne de la discipline (FAF) en signe de soutien au peuple palestinien victime de l'agression sioniste contre Ghaza et la Cisjordanie, est mise à profit par les staffs technique et administratif pour apporter les réglages nécessaires et régler le problème des dettes qui empêche encore les « Hamraoua » de bénéficier de leurs nouvelles recrues, précise-t-on. En effet, sur le plan technique, cette trêve est bien exploitée par l'entraîneur Kheireddine Madoui et ses assistants pour rattraper le retard accusé lors de la préparation d'intersaison, qui a débuté avec un sensible retard. Un état de fait qui s'est répercuté sur le parcours des Rouge et Blanc, en ce début de saison, comme l'atteste leur 13e place au classement avec seulement trois points obtenus de trois nuls contre une défaite. Profitant de la trêve, qui entre dans sa troisième semaine, la formation d'El-Bahia a disputé, jusque-là quatre rencontres amicales, qui se sont soldées par trois victoires face à trois formations de l'Inter-régions, à savoir le RC Oued Rhiou (2-0), l'USM



Bel Abbès (2-1) et l'IRB El Kerma (3-0), ainsi qu'une défaite contre le MC Alger (1-0), le co-leader actuel de la Ligue 1. De son côté, le staff administratif du MCO espère profiter de l'arrêt de la compétition officielle pour lever l'interdiction de recrutement dont fait l'objet son club, depuis le précédent mercato hivernal, afin de permettre au coach Madoui d'utiliser ses huit nouveaux joueurs, dès la reprise du championnat. Une mission qui rencontre des difficultés énormes, au regard de la valeur globale des dettes laissées par les anciennes directions au nouveau propriétaire du club, à savoir la compagnie « Hyproc », déplore-t-on de même source. Des pourparlers sont engagés, depuis quelques semaines, avec les joueurs et entraineurs créanciers, dans l'espoir de revoir à la baisse le montant de leurs dettes estimé à près de 500 millions de dinars, précise-t-on.

Auparavant, la nouvelle direction du MCO a procédé au paiement des dettes réclamées par d'anciens employés étrangers, tels que l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz et le joueur du Burundi, Chaka, qui ont saisi la Fédération internationale de foot ball pour faire valoir leurs droits, rappelle-t-on.

AVEC NOS PROS

Stade rennais : Gouiri signe sa première passe décisive de la saison . . .

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN du Stade rennais, Amine Gouiri, a signé sa première passe décisive de la saison, lors de la défaite concédée dimanche en déplacement dans le derby breton face au FC Lorient (2-1), comptant pour la 9e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Titularisé par l'entraîneur Bruno Genesio, Gouiri a servi Ludovic Blas, qui a remis les pendules à l'heure (1-1) à la 21e minute. Les Lorientais ont inscrit le but de la victoire peu avant la pause grâce à Isaak Touré (45e+1). A l'issue de ce résultat, le Stade rennais reste scotché à la 9e place au tableau avec 11 points, alors que Lorient se hisse à la 11e place, en compagnie du Havre AC et du RC Strasbourg, avec 10 points chacun. En 11 apparitions depuis le début du nouvel exercice, Gouiri (23 ans) compte également 2 buts, et reste loin de ses performances réalisées la saison dernière avec un bilan de 17 buts et 6 offrandes en 42 matchs, toutes compétitions confondues. Le joueur formé à l'Olympique Lyon, a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octobre, lors du match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Il a rejoint les « Verts » dans le cadre du projet de reconstruction prôné par le sélectionneur national Djamel Belmadi. Il emboîte le pas à d'autres joueurs qui ont choisi de jouer pour l'Algérie à l'image de Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Houssem Aouar (AS Rome/ Italie), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), ou encore Rayan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre).

. . . LOSC – Nabil Bentaleb : « Ça va aller en s'améliorant » . . .

POUR sa première titularisation au LOSC, Nabil Bentaleb s'est montré convaincant aux côtés de Benjamin André pour permettre aux siens de glaner un succès prépondérant face à Brest (1-0). L'enfant du club connaît sa marge de progression individuelle et parfait sa relation technique avec Benjamin André. « Le nez ? Ça va, je me le suis cassé la semaine dernière. Je suis sorti par précaution parce que j'avais la tête qui tournait, mais ça va mieux. Ça fait quelque chose de porter ce maillot. Le plus important est d'avoir des résultats. Aujourd'hui, on a réussi à prendre les trois points. On va essayer de ramener le maximum de points. Il faut s'adapter assez rapidement avec les nouvelles consignes du coach. On cherche à ressortir le ballon de derrière, à prendre certains risques que d'autres équipes ne prennent pas forcément. J'arrive dans un club avec d'autres ambitions, l'un des plus gros clubs français avec un état d'esprit et une ambition clairement déclarée. C'est ce qui fait la différence. J'ai envie de grandir, j'ai envie de continuer à progresser. En tant que joueur, on a envie de jouer les meilleures compétitions et on va se battre pour y arriver.

. . . Olympique Lyon : Rayan Cherki suivi par Chelsea, Newcastle et la Juve

LE JEUNE talent tricolore Rayan Cherki aurait des touches pour quitter l'Olympique Lyonnais cet hiver. Trois clubs étrangers lui feraient les yeux doux. Titulaire indiscutable avec l'équipe de France Espoirs, le milieu offensif Rayan Cherki n'a pas la même situation avec l'Olympique Lyonnais. Sous contrat jusqu'en juin 2025, le jeune joueur de 20 ans pourrait avoir l'occasion de changer d'air lors du mercato d'hiver. Selon les informations relayées par TMW, trois clubs étrangers seraient disposés à l'accueillir. Il s'agit de Chelsea, Newcastle et la Juventus Turin. Un départ cet hiver pourrait intéresser le joueur surtout si l'OL ne redresse pas la tête en championnat.



De ChatGPT à Google Bard, *une faille de sécurité affecte les IA génératives*

Après la découverte de mesures de contournement des protections des chatbots, c'est un autre type de faiblesse logicielle qui a cette fois été repéré par ces chercheurs. Ces modèles de langage peuvent être facilement manipulables par quiconque s'y connaît suffisamment en informatique ou en cybersécurité. Cette nouvelle manière de détourner des chatbots comme Bard ou ChatGPT est baptisée « Indirect Prompt Injection ».

Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera certainement pas la dernière. De nouveau, des chercheurs en cybersécurité ont mis en lumière une nouvelle faille exploitable au sein des modèles de langage alimentés par IA.

L'Indirect Prompt Injection : un détournement habile, mais potentiellement dangereux

Lorsque vous interagissez avec un chatbot alimenté par une IA générative, vous tapez une requête sous forme de texte. Ces instructions, appelées « prompts », permettent alors au système d'accéder à votre demande de manière directe. Pour empêcher les usages illégaux ou frauduleux, les chatbots sont dotés de protections les empêchant de fournir des informations si le prompt en question est suspect. Jamais ChatGPT ou Google Bard ne vous donneront une méthode infaillible pour organiser un assassinat ou un braquage de banque, par exemple.
Encore heureux. Dans la pratique, et pour la plupart des utilisateurs, ces protections fonctionnent et sont efficaces. La découverte récente de ces chercheurs est cependant inquiétante. Au lieu de fournir un prompt directement, il est possible de fournir des instructions cachées (dans un PDF ou une page web, par exemple) à un modèle pour faire en sorte que l'IA agisse en ignorant ses mesures de protection.
Des centaines de cas d'Indirect Prompt Injection ont déjà été répertoriés, et ce n'est visiblement que le début.

Une pratique qui tend à s'accélerer

Avec cette technique, le champ des possibles est alors largement ouvert : vol de données, exécution de code malveillant ou manipulation d'informations. Le responsable de la sécurité de l'information de Google DeepMind, Vijay Bolina, assure que cette menace est sérieuse. Si cette technique d'injection indirecte était considérée auparavant comme « problématique », aujourd'hui, on la regarde d'un œil bien plus inquiet.
En effet, ce type de détournement était plutôt rare, mais les choses ont changé, et ce processus est de plus en plus fréquent depuis qu'il est possible de connecter les modèles de langage à Internet et à différents plugins.
Même s'il n'y a pas de solution miracle, Bolina assure de son côté que Google DeepMind travaille sérieusement sur le développement de modèles d'IA capables d'identifier ce genre d'activités suspectes. Encore une fois, c'est le jeu du chat et de la souris entre les entreprises fournisseuses de services et les hackers. Avec toujours cette même question qui reste en suspens : qui sera le plus rapide à semer l'autre ?

Microsoft enterre le Surface Duo dans l'indifférence la plus totale



LE GÉANT AMÉRICAIN ne parvient définitivement pas à convaincre sur le front des smartphones. En tout cas, son appareil à deux écrans n'a pas réussi à s'imposer, et quatre ans après son annonce, il ne recevra plus de mises à jour officielles. Le Surface Duo ne manquera pas à grand monde. Mais l'échec de Microsoft n'est pas uniquement dû à un mauvais timing, même à l'heure où l'industrie redouble d'efforts pour développer, sortir et vendre des smartphones pliants.

Un beau projet rempli d'ambition

Il est difficile d'innover sans prendre de risques. À peine un mois après l'annonce remarquée de la première version du Galaxy Fold de Samsung, Microsoft nous a présenté en grande pompe le Surface Duo. Le 2 octobre 2019, le géant américain semblait assez sûr de lui, capitalisant non seulement sur les compétences des ingénieurs à l'origine de la gamme Surface, mais également sur l'expérience glanée depuis plusieurs années avec les défunts Windows Phone. L'appareil avait de quoi surprendre et impressionner. Composé de deux écrans OLED, il était équipé d'un processeur Snapdragon 855, de 6 Go de RAM, de 128 à 256 Go de stockage et d'une batterie de 3 577 mAh. Le tout dans un châssis de 5 millimètres d'épaisseur très bien construit, du moins lorsque l'appareil était déplié. Les écrans du Surface Duo ne souffraient pas des défauts souvent présents avec les écrans pliables, et le smartphone promettait d'exploiter au mieux son format. Il offrait également une interopérabilité intéressante avec les PC Windows, à l'instar de ce qu'Apple a perfectionné avec l'ensemble de son écosystème. Malgré tout cela, il s'agit d'un échec pour Microsoft. Pourquoi ?

La fin d'une gamme plus originale qu'autre chose

Le Surface Duo a souffert d'une série de mauvaises idées et de mauvais traitements. Le marché avait déjà bien évolué au moment de sa sortie, un an après son annonce. Le Snapdragon 855 commençait à se faire vieux, et l'absence de support du NFC et de la 5G inquiétait. Tout ceci alors que l'appareil était vendu à partir de 1 400 dollars, une fortune pour l'époque. De plus, si son épaisseur était impressionnante, elle permettait à peine d'accueillir un port USB-C, ce qui a entraîné des problèmes de décollement du plastique qui l'entourait. À l'heure où prendre des photos avec un smartphone fait partie du quotidien, l'unique capteur frontal de 11 mégapixels faisait pâle figure face à la concurrence. Plus encore, la version d'Android sur la Surface Duo était truffée de bugs, et n'a pas bénéficié d'autant de correctifs et d'améliorations qu'elle aurait dû. Finalement, l'appareil n'a pas tenu ses promesses, et Microsoft n'a pas réellement semblé vouloir y croire.
Et ce, malgré la sortie du Surface Duo 2 en 2021, qui a corrigé certains défauts du premier modèle, mais qui est destiné à subir le même sort que son prédécesseur le 21 octobre 2024, soit trois ans après sa sortie.

70 % de la génération Z utilise l'IA générative, mais qui sont les "super utilisateurs" ?



Technologie : Une enquête de Salesforce montre que l'âge et la situation professionnelle sont des facteurs majeurs dans l'adoption de l'IA. Voici les détails.

Depuis la sortie de ChatGPT en novembre dernier, l'IA générative s'est révélée être une technologie performante qui peut aider à accomplir toute une série de tâches quotidiennes. Toutefois, une nouvelle étude montre que seuls les membres d'une génération spécifique utilisent l'IA générative à son plein potentiel.
Jeudi, Salesforce a publié son étude Generative AI Snapshot Research : The AI Divide, qui a interrogé plus de 4 041 personnes âgées de 18 ans ou plus. L'enquête a révélé que si la moitié (49 %) des personnes interrogées ont utilisé l'IA générative, les chiffres varient considérablement entre les différents groupes d'âge.
Plus précisément, les utilisateurs d'IA générative se concentrent parmi les plus jeunes, 65 % d'entre eux étant des Millennials ou des membres de la génération Z, c'est-à-dire des personnes nées entre 1981 et 2012, selon le Pew Research Center.

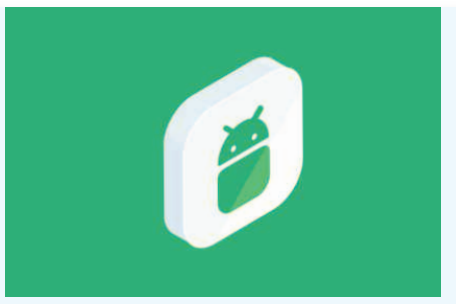
La génération Z et les Millenials sont les "super utilisateurs" de l'IA générative

Les répondants de la génération Z sont les plus investis dans l'IA générative, 70 % d'entre eux déclarant utiliser la technologie et 58 % affirmant que l'IA générative les aide à prendre des décisions. "La génération Z ouvre la voie à l'IA générative.
Elle leur fait gagner du temps, les aide à s'organiser et est considérée comme amusante à utiliser", explique Salesforce.
La génération Z et les Millenials sont les "super utilisateurs" de l'IA générative, c'est-à-dire des utilisateurs qui utilisent fréquemment la technologie et pensent qu'ils sont sur le point de la maîtriser. Près de la moitié (48 %) des membres de la génération Z pensent qu'ils sont sur le point de maîtriser la technologie.

72 % des utilisateurs de l'IA générative ont un emploi

Le statut professionnel d'une personne est un autre facteur ayant un impact significatif sur l'utilisation de la technologie de l'IA générative ; 72 % des utilisateurs de l'IA générative ont un emploi. Sans surprise, 68 % des non-utilisateurs appartiennent à la génération X ou à la génération des baby-boomers, c'est-à-dire aux personnes nées entre 1946 et 1980, selon le Pew Research Center. Ce manque d'engagement peut s'expliquer par le fait que la plupart des non-utilisateurs (88 %) ne savent pas exactement quel impact l'IA générative aura sur leur vie.
Un manque d'éducation et des préoccupations en matière de sécurité peuvent également être à l'origine de cette hésitation.
Parmi les non-utilisateurs, 70 % ont déclaré qu'ils utiliseraient davantage l'IA générative s'ils en savaient plus sur la technologie, et 64 % l'utiliseraient davantage si elle était plus sûre.

MAJ sécurité Android : correction d'une zero-day exploitée



TECHNOLOGIE : La mise à jour de sécurité Android de septembre, qui sera bientôt publiée, corrige une vulnérabilité de grande ampleur ainsi que d'autres vulnérabilités critiques. Voici ce qu'il faut savoir.
Dans son dernier bulletin de sécurité, Google annonce qu'il existe des preuves que CVE-2023-35674, dont la gravité est élevée, "peut faire l'objet d'une exploitation limitée et ciblée". Ce problème particulier est une vulnérabilité de type "zero-day", ce qui signifie qu'elle était auparavant inconnue de toute personne capable de la corriger et que, jusqu'à ce que les développeurs puissent atténuer le problème, les pirates peuvent l'exploiter. Avant de vous inquiéter outre mesure, il convient de noter quelques points. Tout d'abord, une vulnérabilité marquée "Elevée" n'est pas le problème le plus grave. Le niveau "Critique" est pire que le niveau élevé (nous y reviendrons dans un instant). Deuxièmement, l'escalade des privilèges que permet cette faille n'est pas un terrain inconnu pour Android. Je couvre Android depuis plus de dix ans et j'en ai vu des vulnérabilités similaires. La bonne nouvelle, c'est que Google est très doué pour les trouver et les corriger. La mauvaise nouvelle, c'est que vous devrez attendre que Google publie la mise à jour de sécurité de septembre pour que votre appareil Android soit protégé contre cette vulnérabilité.

3 vulnérabilités marquées comme critiques

Une autre bonne nouvelle est que votre appareil Android vous informera lorsque la mise à jour sera prête pour votre smartphone et que la seule chose que vous aurez à faire sera de redémarrer l'appareil lorsque vous y serez invité. C'est ce que vous devez faire dès que vous voyez la notification s'afficher.
Si vous n'êtes pas sûr du correctif de sécurité dont dispose votre smartphone, allez dans Paramètres > Système > Mise à jour du système, où vous verrez à la fois la version d'Android sur votre appareil et la mise à jour de sécurité qui a été appliquée.
Sur mon Pixel 7 Pro, je suis toujours sur la mise à jour de sécurité d'août, mais je suppose que la mise à jour de septembre devrait être disponible d'un jour à l'autre.
En ce qui concerne le reste de la mise à jour de sécurité de septembre, il y a trois vulnérabilités marquées comme critiques, qui sont les suivantes (énumérées par CVE, type de référence, gravité et version Android) :

CVE-2023-35658 A-274617156 RCE Critique 11, 12, 12L, 13
CVE-2023-35673 A-273966636 RCE Critique 11, 12, 12L, 13
CVE-2023-35681 A-271335899 RCE Critical 13
Les vulnérabilités RCE (Remote Code Execution) sont particulièrement préoccupantes car elles permettent aux pirates d'exécuter un code malveillant sans avoir un accès direct à votre appareil.

A la traîne pour les smartphones autres que Pixel

Pour le mois de septembre, Google a publié non pas un mais deux ensembles de correctifs, mais seul le second (2023-09-05) traite tous les problèmes de sécurité mentionnés dans le bulletin de sécurité ainsi que les correctifs pour le code propriétaire de tiers (par exemple un bogue trouvé dans le micrologiciel WLAN de Qualcomm).
Il convient de garder à l'esprit que si vous possédez un smartphone Android autre que Pixel, le correctif de sécurité de septembre arrivera sur votre appareil un peu plus tard. En effet, Google envoie les correctifs aux équipementiers, qui doivent ensuite les tester et les adapter à leur matériel. Par conséquent, si vous avez un smartphone Samsung, Huawei, OnePlus, Nothing ou un autre smartphone Android, vous devrez attendre un peu plus longtemps avant que le correctif n'arrive.

A Las Vegas, la climatisation dans les casinos est enrichie en oxygène pour aider les joueurs à rester vigilants et à jouer plus longtemps !



CONTRAIREMENT aux casinos en ligne, rien n'est laissé au hasard avec l'ambiance et le décor d'un vrai casino, où tout est conçu pour encourager les joueurs à rester plus longtemps et à dépenser. Quelles sont donc les astuces ?
Quiconque a été à Las Vegas sait que, une fois franchies les portes, les casinos dégagent une aura curieusement artificielle. Selon les psychologue, le but est d'induire un état de transe chez les joueurs. «Les casinos vous font sentir intimes, fermés, euphoriques, vous êtes dans un état suggestible dans lequel vous voulez rester où vous êtes et continuer à faire ce que vous faites», a déclaré Kati St Clair, psychologue d'entreprise.
Mais comment un casino peut-il être conçu pour encourager
les gens à jouer plus et plus longtemps ?
Jouer dans les casinos de Las Vegas peut être une expérience désorientante, en partie due à la lumière et au manque d'horloges. Les casinos peuvent même simuler la lumière du jour pendant les heures sombres pour inciter les joueurs à rester aux tables et aux machines à sous, tout en dépensant leur argent.
La musique d'un casino sera familière à tous ceux qui ont passé du temps dans un supermarché ou un centre commercial.
« Les casinos sont plutôt utérins », explique Kati St Clair. « Presque toujours la couleur est rouge et la musique est douce et continue.Tout cela contribue à l'état de transe d'un joueur.
Pas d'air conditionné ordinaire dans les casinos américains, de l'oxygène supplémentaire y est pompé pour aider les joueurs
à rester éveillés et concentrés.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Un chef-d'œuvre de Raphaël acheté sans le savoir par des Français à un prix dérisoire

Ce tableau est daté de la rencontre entre Raphaël et Léonard de Vinci vers 1505.



Un portrait de Chiara Fancelli en Marie Madeleine, attribué à Raphaël.

Des collectionneurs français ont acheté ce tableau sur Internet cette année sans en connaître l'histoire. Des experts français et italiens viennent de l'authentifier comme un chef-d'œuvre du peintre et architecte italien de la Renaissance Raphaël, daté de sa rencontre avec Léonard de Vinci vers 1505.
« Quand je l'ai vue en photo via internet la première fois, cette sainte Marie-Madeleine m'a tout de suite interpellé », raconte à l'AFP l'un des collectionneurs sous couvert d'anonymat. Ils l'achètent à une galerie londonienne pour 30 000 livres sterling (près de 35 000 euros).
« Quand elle est arrivée, c'était encore plus touchant, même si elle était vraiment sale », se souvient-il.
Pensant qu'il s'agit d'un tableau de l'école de Léonard de Vinci, il fait appel à l'expertise de Annalisa Di Maria, membre du groupement d'experts de l'Unesco à Florence qui a authentifié l'œuvre en septembre.
Cette réattribution « ne change rien à sa beauté, spirituelle », ajoute ce trentenaire, collectionneur comme son père, qui aimerait partager cette découverte « exceptionnelle » avec le grand public en la confiant à un musée.
Les conclusions des experts, consultables en ligne, ont été publiées par la revue spécialisée ISTE, Open Science, Arts et Sciences dont le comité éditorial comprend Philippe Walter, directeur du CNRS et ancien directeur du laboratoire du Louvre.
À l'issue d'innombrables analyses, dont la visualisation grâce à la lumière infrarouge des couches de carbone cachées par les pigments de peinture, ils ont pu attribuer le tableau à Raphaël, nom francisé de Raffaello Sanzio (1483-1520), explique Annalisa Di Maria.

Le tableau « était considéré comme perdu »

Ces analyses, « basées sur les dernières avancées de la science, ont notamment mis en évidence les "repentirs", c'est-à-dire les réajustements formels exécutés par le peintre jusqu'à la version finale de l'œuvre, et sa technique du "Spolvero", le transfert d'un dessin d'un premier support sur son support final », comme pour La Joconde de Vinci, détaille l'experte. Deux autres versions de la Madeleine ont été répertoriées, dont une attribuée au Pérugin, qui fut le maître puis le collaborateur de Raphaël. Celle peinte par Raphaël sur un panneau de peuplier au format 46x33 cm est « d'une grande maîtrise et d'une incroyable finesse d'exécution qui, ajoutée aux éléments scientifiques, attestent que le portrait provient bien de ce génie », souligne Annalisa Di Maria.
Des recherches dans les archives de la ville de Florence ont également permis de retracer la provenance du tableau qui « était considéré comme perdu », selon la spécialiste.
Avant son rachat par les collectionneurs français, « il appartenait à une collection privée du nord de l'Angleterre et s'est retrouvé dans une petite vente aux enchères, où la galerie londonienne l'a acquis pensant qu'il s'agissait d'un tableau de l'école de Léonard de Vinci », retrace une autre experte, Nathalie Popis, spécialiste des mathématiques appliquées dans l'art de la Renaissance.
Cette découverte « montre l'influence de Léonard de Vinci (1452-1519) sur Raphaël, qui s'est émancipé de l'art du Pérugin » à l'époque de leur rencontre et a adopté sa technique du « Sfumato », la superposition de couches très fines de glacis monochromes translucides, ajoutent les expertes.

Contestations en Italie

Son modèle est probablement Chiara Fancelli, épouse du Pérugin, auquel est attribuée la Madeleine qui se trouve au palais Pitti à Florence.
« Une autre version, dont l'attribution reste à déterminer, se trouve à la villa Borghese à Rome. Il n'en existe pas de trace avant 1693, une époque où circulaient de nombreuses copies », continue Nathalie Popis, qui a réalisé des études comparatives du visage de la sainte avec Jean-Charles Pomerol, membre du comité scientifique de Paris et ancien président de l'université parisienne Pierre-et-Marie-Curie. Avant la publication de l'étude et sans apport d'éléments de contre-expertise, son attribution à Raphaël a été contestée par certaines sources en Italie, dont le président de l'Académie Raffaello d'Urbino (autre nom attribué à Raphaël, d'après son village natal, ndlr), qui estimaient qu'il s'agissait « sûrement d'un prototype du Pérugin », selon le Journal des Arts.
Le « Salvator Mundi » (Sauveur du Monde en latin), qualifié de « double masculin de la Joconde » et attribué à Léonard de Vinci après restauration, sans que les résultats de son authentification ne soient publiés, a été revendu 450 millions de dollars aux enchères en 2017 à New York. Son acheteur serait le prince saoudien Mohammed ben Salmane, ce qui n'a jamais été confirmé officiellement.
Il avait été acheté moins de 2 000 dollars par un marchand d'art new-yorkais aux enchères à la Nouvelle Orléans en 2005.

California

Une citrouille de plus d'une tonne bat le record du monde aux États-Unis

Une citrouille gigantesque de plus d'une tonne a battu en Californie le record de la plus grosse cucurbitacée au monde, permettant à son cultivateur d'empocher un prix de 30.000 dollars.

AFFICHANT 1.247 kg sur la balance, l'énorme potiron a affolé les compteurs lundi au festival de la citrouille de Half Moon Bay, près de San Francisco, selon un communiqué des organisateurs du concours.
Vêtu d'un tee-shirt orange pour l'occasion, Travis Gienger a levé les bras en signe de triomphe au moment de la pesée, tandis que des amplis faisaient résonner "We Are The Champions" du groupe Queen en fond. Le concours vieux de 50 ans voit s'affronter des cultivateurs de méga-courges venus de toute l'Amérique du Nord.
Originaire du Minnesota, dans le nord



des Etats-Unis, la citrouille de Travis Gienger a devancé sa concurrente la plus proche de plus de 110 kg. Le précédent record du monde avait été établi en 2021 en Italie, avec 1.226 kg. La courge triomphale sera exposée ce weekend au festival d'Art et de Citrouille de Half Moon Bay.

La pêche à la dynamite "explose", malgré son impact dévastateur sur le fond marin



Au Sri Lanka, comme ailleurs dans le monde, la pratique de la pêche à la dynamite est en plein essor, constate le Guardian dans un article. L'utilisation d'explosifs en mer est pourtant illégale, coûteuse et dévastatrice – tant pour la vie marine que pour les moyens de subsistance des populations humaines.

Du sang et des poissons mutilés remontant à la surface. "Tout ce qui se trouve dans un rayon de 100 mètres autour de l'explosion est détruit : les récifs coralliens, les plantes aquatiques et les animaux marins".

C'est en ces termes que Wilson Pereira, pêcheur et revendeur de poisson à Salpayaru, un village situé sur la côte nord-est du Sri Lanka, décrit l'impact de la pêche à la dynamite aux journalistes du Guardian (7 septembre). Autrefois grouillant de vie, l'écosystème marin s'est vidé sous ses yeux.

Et ce village de pêcheurs n'est pas le seul concerné. "Bien qu'illégale au Sri Lanka, cette pratique se développe dans toute l'île avec une variété d'explosifs tels que la gélignite, les bâtons de watergel et les détonateurs, souvent volés dans des carrières de pierre", écrivent nos confrères.

100 kg de poisson en un claquement de doigts

Les pêcheurs eux-mêmes en sont les premières victimes. "Selon une étude [Adrian Chan & Paul Hodgson, 2017], 850 000 incidents de pêche à l'explosif ont été enregistrés entre 2006 et 2016 rien qu'à Hong Kong, en Malaisie et aux Philippines", documente le Guardian.

Même lorsqu'ils ne sont pas gravement blessés ou tués lors d'accidents, ceux pour qui les ressources marines constituent l'unique moyen de subsistance voient quand même leur existence basculer, car les poissons disparaissent des zones concernées : "les explosions tuent les juvéniles et les œufs" et "l'utilisation de la dynamite empêche également les bancs de poissons d'atteindre le rivage".

"Aujourd'hui, il y a moins de prises. Nous avions l'habitude de partir en mer tous les jours, mais maintenant nous n'y allons plus que trois jours par semaine", confirme Jude Ranjith, pêcheur traditionnel.

"Poule aux œufs d'or" ou "gâchis" monumental

Toutefois, cela ne décourage pas tous ceux qui en voient les avantages à court terme, explique Wilson Pereira à nos confrères : "avec seulement un bateau, un moteur, quelques capsules de dynamite et une bouteille d'oxygène pour le plongeur, les pêcheurs à l'explosif peuvent obtenir environ 100 kg de poisson en un claquement de doigts".

Une véritable "poule aux œufs d'or", comme la décrit Herman Kumara du National Fisheries Solidarity Movement, une organisation de pêche basée au Sri Lanka, également cité par le Guardian. Mais aussi un "gâchis" monumental, puisque seule une partie des poissons morts remontent à la surface, tandis que les autres sont perdus pour les pêcheurs.

Ainsi, près de la moitié des cadavres ne sont pas récupérés, d'après le Pr Augustine Sosai, retraité de l'université de Jaffna (Sri Lanka). Celui-ci confie au média britannique que les explosions tuent des animaux d'espèces menacées telles que le dugong, des dauphins et des tortues de mer.

Une loi difficile à faire appliquer

Côté législation, la Loi sur la pêche et les ressources aquatiques (Fara) stipule que "nul n'est autorisé à transporter un explosif dans un bateau" car "on suppose qu'il est transporté pour attraper du poisson", précise au Guardian Jagath Gunawardana, écologiste et avocat spécialiste de l'environnement au Sri Lanka, pour qui le "point faible" résiderait dans le fait que la loi s'avère difficile à faire appliquer.

Le problème ne se limite pas à ce pays, concluent nos confrères. En Afrique de l'Est, notamment en Tanzanie, la pêche à la dynamite "perdure en raison d'une application inadéquate de la loi", explique le Dr Kennedy Osuka, maître de conférences en écologie marine à l'université de Liverpool (Royaume-Uni). Et d'ajouter :

"La pauvreté, l'inefficacité des initiatives communautaires et l'absence de soutien gouvernemental contribuent à cette persistance."

Des chimistes disent avoir découvert comment (beaucoup) simplifier la production d'hydrogène



DES CHERCHEURS allemands ont mis au point une nouvelle méthode concernant la division de l'eau. L'objectif de cette démarche est de simplifier la production d'hydrogène. Une solution révolutionnaire ? Des chimistes allemands, basés à l'université de Münster, disent avoir découvert une méthode photocatalytique – la photocatalyse est l'accélération d'une photoréaction en présence d'un catalyseur – pour simplifier la production d'hydrogène. Cette étude, publiée dans la revue Nature, nous informe que ce nouveau processus concerne la "division de l'eau". D'après Interesting Engineering, qui en a repéré les conclusions le 7 septembre, de telles données pourraient ouvrir la voie à de nouvelles recherches en chimie.

Une approche d'une remarquable efficacité

Pendant longtemps, la division de l'eau (qui est une réaction chimique permettant de désassembler cette ressource en ses composants élémentaires que sont l'hydrogène et l'oxygène) n'a cessé d'intriguer la communauté scientifique. La photocatalyse, pour sa part, exploite le pouvoir de la lumière afin de déclencher des réactions chimiques, indique le magazine en ligne. La nouvelle méthode développée par les chercheurs implique les triarylphosphines, un type de phosphine organique dont les utilisations industrielles sont nombreuses, notamment en guise de stabilisants à la chaleur et à la lumière. Ici, les triarylphosphines jouent un rôle important en matière de simplification de la production d'hydrogène. Concrètement, qu'est-ce qui distingue cette approche de séparation de l'eau des précédentes ? Selon les experts, il s'agit de sa remarquable efficacité en matière de production d'hydrogène. Dans sa version "verte", cette ressource est considérée comme une solution énergétique prometteuse et intervient dans la formation de divers composés cruciaux. En matière de division de l'eau, le défi est grand car il est difficile, pour les industriels et scientifiques, de séparer les atomes d'hydrogène et d'oxygène. Un catalyseur, une substance qui augmente la vitesse d'une réaction chimique, est donc souvent nécessaire ; celui-ci facilite le processus chimique.

Bientôt de notables avancées ?

Cette équipe de scientifiques, dirigée par le professeur Armido Studer, est parvenue à concevoir un processus photocatalytique pour activer l'eau. La démarche s'écarte de l'utilisation de complexes de métaux de transition, souvent utilisés pour produire de telles réactions.

Plutôt que de privilégier ce processus conventionnel, les scientifiques se sont donc servis des triarylphosphines. Selon ce processus, le transfert des atomes d'hydrogène vers des cations radicalaires sera facilité. Le terme "cation" désigne des groupements d'atomes qui manifestent une charge électrique positive, tandis que le terme "radicalaire" renvoie à groupements d'atomes susceptibles d'entrer dans la composition d'une autre molécule de structure différente.

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Voici comment les calmer au plus vite.



Comment calmer *les crampes d'estomac ?*

BIEN-ÊTRE

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Il peut s'agir d'un trouble digestif bénin comme une douleur passagère causée par un stress ou une gastro-entérite ou au contraire d'un trouble plus sérieux lié par exemple à un ulcère. Rassurez-vous, les crampes d'estomac c'est "assez fréquent" rappelle d'emblée le Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue et hépatologue. "On peut rencontrer ces douleurs dans de nombreuses circonstances favorisantes telles que le stress, la grossesse ou encore la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens. La difficulté va être d'attribuer la douleur à tel ou tel organe, tout en sachant que dans la grande majorité des cas, les pathologies sous-jacentes sont bénignes." Nos conseils pour les soulager.

Les remèdes naturels les plus connus

Le jus d'aloe vera en gel : réputé pour ses vertus cicatrisantes et réparatrices, il a un effet protecteur sur la muqueuse stomacale. Posologie : 2 cuillères à soupe matin et soir, de préférence en dehors des repas.
Un cataplasme d'argile verte : elle permet de lutter contre l'inflammation. On mélange de l'argile verte avec de l'eau et on applique directement sur l'estomac en couche épaisse. On laisse agir au moins 20 minutes.
Le vinaigre de cidre : contrairement à ce que l'on croit, il est alcalisant.
Posologie : une cuillère à soupe mélangée à de l'eau tiède, à boire le matin à jeun pendant 15 jours.
L'huile essentielle de basilic : c'est un anti-spasmodique efficace sur les gastrites et ulcères. Posologie : une dizaine de gouttes d'huile végétale mélangée à deux gouttes d'huile essentielle de basilic à appliquer sur le ventre puis masser dans le sens de la digestion.

Que peut-on manger quand on a mal à l'estomac ?

"Il faut faire un régime en fonction du diagnostic et non pas en fonction d'un symptôme. D'une façon générale, quand il y a des douleurs dans le creux de l'estomac, il faut miser sur une alimentation plus légère, sans fritures, sans produits concentrés tels que les jus de fruits, les sodas et autres sucreries car cela va entraîner une souffrance de la muqueuse", conseille le gastro-entérologue. Il est primordial de manger doucement, de surélever la tête de lit, de ne pas fumer, ne pas boire d'alcool et d'éviter les boissons gazeuses.

La liste noire des aliments difficiles à digérer

Vous êtes sujet aux ballonnements ? Voici les aliments à éviter car trop riches en fodmap, des glucides qui fermentent dans les intestins et produisent des gaz !

Des médicaments avec ou sans ordonnance

"Les douleurs à l'estomac correspondent à un symptôme, or on ne prescrit pas de traitement sur un symptôme. On a tendance à donner des anti-acides et des inhibiteurs de la pompe à protons pour un oui ou pour un non alors que ce n'est pas forcément justifié. En cas de douleurs, on peut prendre un pansement mais si ce besoin devient régulier, il faut s'assurer que l'on n'est pas en train de masquer une pathologie", observe le spécialiste. Parmi les médicaments indiqués pour soulager des douleurs d'estomac :

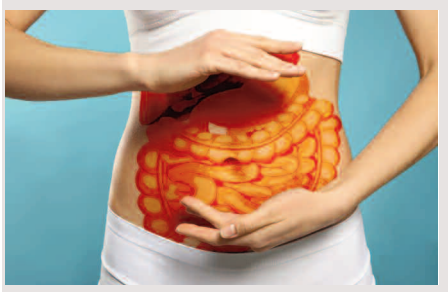
les antispasmodiques en vente libre : Spasfon, Météospasmyl...

les pansements gastriques en vente libre : Gaviscon, Maalox, Moxydar...
les inhibiteurs de la pompe à protons sur ordonnance : Mopral, Mopral Pro (oméprazole), Inexium, Nexium (esomeprazole), Lanzor, Ogast (lansoprazole), Pariet (rabeprazole)
► Attention avec les anti-inflammatoires non stéroidiens : "Il faudra être prudent notamment en automédication car ils peuvent induire une gastrite aigue ou un ulcère gastroduodénal. Il est recommandé de les prendre lors des repas et d'y associer des inhibiteurs de la pompe à protons le temps du traitement".

Consultez si vous constatez en plus de douleurs à l'estomac :
-une perte de poids.
-le caractère récent mais persistant de la douleur.
-la perception d'une boule dans le ventre, de la fièvre.
-du sang dans les selles
-l'âge avancé.

Face à des douleurs de l'estomac, deux examens peuvent être effectués. Le plus classique est la fibroscopie gastrique qui permet de regarder ce qui se passe au niveau de l'estomac. "C'est un examen de routine peu agressif qui se fait sous anesthésie générale simple", rassure le Dr Godeberge. L'autre, qui dépend du contexte et de l'âge, est l'échographie abdominale afin de vérifier, surtout en cas de projection dorsale (douleurs dans le dos), que le foie, le pancréas et la vésicule se portent bien.

Gastro : épidémie en ce moment, durée, contagieuse ?



GASTRO 2023. Les symptômes tels que douleurs abdominales, diarrhée et nausées révèlent souvent une gastro. L'épidémie n'est pas encore arrivée en octobre. Carte de l'épidémie en France par département.
La gastro-entérite est une maladie virale très contagieuse qui se propage facilement. Difficile d'y échapper lorsque l'un des membres de la famille en est atteint ! Les personnes les plus vulnérables sont les jeunes enfants âgés de 6 mois à 3 ans, en raison de leur système immunitaire immature, ainsi que les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus affaibli. En octobre, l'épidémie de gastro-entérite est "à un faible niveau d'activité par rapport à ceux observés habituellement en cette période" indique le Réseau Sentinelles. Quels sont les symptômes de la gastro ? Combien de temps est-on contagieux ? Quels sont les traitements les plus efficaces ? Que faire et que manger ? Carte de l'épidémie, aliments en cas de gastro et infos.

Où en est l'épidémie de gastro en ce moment ?

Le taux de gastro-entérite est stable en semaine 40 (du 2 au 8 octobre 2023) par rapport à la semaine précédente, rapporte le Réseau Sentinelles et à un niveau inférieur par rapport à ceux enregistrés habituellement à cette période. Au niveau régional, les taux d'incidence les plus élevés sont observés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est.

Définition : c'est quoi une gastro-entérite ?

La gastro-entérite résulte de l'inflammation du système digestif (parois de l'estomac et intestin). C'est la muqueuse de l'intestin qui est enflammée par un agent pathogène (qui peut causer une maladie). La gastro-entérite dite hivernale (qui survient surtout entre novembre et mars) est le plus souvent d'origine virale et plus rarement bactérienne.

Comment savoir si on a une gastro virale ou bactérienne ?

La gastro est très fréquente en hiver, quand il fait froid. Dans la majorité des cas, elle est d'origine virale, mais parfois elle peut être due à une bactérie. Comment savoir ?

Covid ou gastro-entérite : symptômes, comment savoir ?

Le Covid-19 peut entraîner des symptômes gastriques. Mal de ventre, nausées, diarrhée... Comment savoir si c'est un Covid ou une gastro ? Voici les différences.

Alimentation en cas de gastro

La gastro-entérite atteignant directement le système digestif, le transit est particulièrement perturbé et la digestion plus que difficile. Aussi il est important de bien choisir ses aliments quand on souffre de diarrhées, de nausées, de vomissements et plus largement de maux de ventre. On privilégie par exemple le riz, les pâtes, les bananes... et on évite tout ce qui va agresser le système digestif : fruits crus, légumes crus, jus d'orange, boisson gazeuse...

LES CONTAMINANTS DE L'ADN CONTENUS DANS LES VACCINS COVID

Risques de cancers et de modification du génome humain, selon les scientifiques

Un groupe de scientifiques internationaux du Conseil mondial de la santé a révélé que les vaccins ARNm Covid-19 étaient contaminés par de l'ADN plasmidique lors du processus de fabrication. Cela peut non seulement provoquer des inflammations et des cancers, mais aussi endommager l'ADN, voire transmettre des altérations génétiques aux enfants. Les experts estiment que les autorités réglementaires ont ignoré les risques et demandent instamment le rappel de tous les vaccins à ARNm.
Le Conseil mondial de la santé a convoqué lundi un groupe international de scientifiques et d'experts médicaux pour discuter des récentes révélations selon lesquelles les vaccins ARNm Covid-19 sont contaminés par des plasmides d'ADN bactériens susceptibles de nuire à la santé humaine. Décrivant les résultats comme «probablement le sujet le plus important de notre époque», les panélistes ont abordé le «#PlasmidGate» et ses implications «pour tous les peuples du monde». L'audition a porté sur la découverte d'ADN bactérien provenant des plasmides microscopiques utilisés pour multiplier l'ADN dans le processus de fabrication du vaccin ARNm. L'un des outils de thérapie génique découverts dans les vaccins Covid-19 est le SV40, bien connu pour favoriser le cancer. Ces substances étrangères pourraient également être responsables du nombre élevé d'effets indésirables graves et de décès liés aux vaccins Covid-19, mais les autorités de réglementation sanitaire du monde entier ont jusqu'à présent ignoré ce lien, ont déclaré les participants. Mark Trozzi et Christof Plothe, D.O., membres du comité directeur du Conseil mondial de la santé, ont animé l'audition, à laquelle ont participé les personnes suivantes : L'avocate australienne Katie Ashby-Koppens ; Le Dr Sucharit Bhakdi, microbiologiste germano-thaïlandais ; Le Dr Byram Bridle, immunologiste viral de l'université de Guelph au Canada ; La généticienne Alexandra Henrion-Caude, docteur en génétique, ancienne directrice de recherche à l'Institut national français de la santé ; Dr Brigitte König, microbiologiste, directrice du département de diagnostic moléculaire et de microbiologie moléculaire à l'université Otto-von-Guericke de Magdebourg, en Allemagne ; Dr Janci Chunn Lindsay, toxicologue et rédactrice en chef du Journal of Toxicology Current Research ; Le cardiologue Peter McCullough, M.D., MPH ; Le chercheur Kevin McKernan, directeur scientifique et fondateur de Medicinal Genomics ; La biologiste et biochimiste Jessica Rose, Ph.D. M. Plothe a ouvert l'audition en décrivant la question de la contamination des plasmides par l'ADN dans les vaccins à ARNm comme «probablement le sujet le plus important de notre époque». M. Trozzi a décrit les efforts de sensibilisation à la question comme «un combat de David contre Goliath», faisant référence aux ressources limitées du Conseil mondial de la santé par rapport au «budget de 7 milliards de dollars» de l'OMS. M. Bhakdi a déclaré au Defender: «Nous pensons que la découverte du plasmide pourrait changer la donne», car la modification du génome conduit à la création d'êtres humains génétiquement modifiés, ce qui, selon lui, «ne sera pas toléré par le monde». «Les médecins du monde entier doivent décider s'ils veulent se sauver ou entrer dans l'histoire comme complices du plus grand crime contre l'humanité. Nous pensons qu'il s'agit là d'une véritable chance», a déclaré M. Bkahdi.

JUSQU'À 35 % DU VACCIN ARNM CONTAMINÉ PAR DE L'ADN BACTÉRIEN

Les données et les témoignages présentés lundi étaient centrés sur la découverte de M. McKernan, reproduite par d'autres chercheurs, selon laquelle jusqu'à 35 % du contenu des vaccins Covid-19 à ARNm est constitué de plasmides d'ADN. M. Plothe a décrit les plasmides comme «un anneau circulaire d'ADN dans lequel des éléments, par le biais de modifications génétiques, ont été introduits afin de produire les ARNm»
«Logiquement, [plasmids] ne devrait pas figurer dans le vaccin, car ce sont les sites de production de l'ARNm et vous ne voulez certainement pas qu'ils perdurent dans votre corps», a déclaré M. Plothe, ajoutant que de tels plasmides contribuent à la résistance aux antibiotiques. Mme Henrion-Caude a déclaré : «Les gènes résistants aux antibiotiques les plus fréquents sont d'origine plasmidique et sont donc facilement transférés [into DNA].» L'ADN plasmidique bactérien est «un signal de danger bien connu pour le système immunitaire», a déclaré M. Bridle, décrivant comment il active les agents du système immunitaire qui combattent les bactéries et provoque une inflammation. «L'ADN plasmidique est très robuste et peut durer très longtemps», a ajouté M. Bridle, notant que si ces plasmides ADN sont encore modifiés, cela «ouvre la porte à l'exacerbation d'un autre problème, qui est l'expression potentiellement prolongée de la protéine spike» dans l'organisme. M. Trozzi a déclaré qu'il existe «au moins six ou sept méthodes» par lesquelles de l'ADN étranger peut potentiellement être incorporé dans les chromosomes humains, ajoutant qu'»il n'est pas du tout hyperbolique de parler d'invasion génétique de personnes innocentes à leur insu».

COMMENT L'ARNM EST FABRIQUÉ À L'AIDE DE PLASMIDES

Le Dr Bhakdi a expliqué comment ce processus se déroule dans le corps. «Le génome est l'ensemble des instructions de l'ADN que l'on trouve dans une cellule… les livres de la vie qui sont sauvegardés dans le noyau de la cellule», a-t-il déclaré, décrivant l'ARNm comme «la recette copiée» de ces instructions. «Les vaccins sont des copies à courte durée de vie de recettes chromosomiques qui dirigent la production d'antigènes sélectionnés tels que la protéine spike. La production massive d'ARNm nécessitant la disponibilité massive de modèles d'ADN, «plus d'un milliard de copies sont administrées lors de chaque injection dans le corps humain».
Selon M. Bhakdi, ce résultat est obtenu grâce aux «milliards et trillions de copies de l'ADN» provenant des bactéries.
Les «recettes» des protéines virales sont contenues dans de minuscules chromosomes bactériens qui sont insérés dans des plasmides, puis les plasmides se multiplient.

Michael Nevradakis, Ph.D.
(Suivra)

Publicité

RÉPUBLIQUEALGÉRIENNEDÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
DIRECTION DES MOYENS, DES INFRASTRUCTURES ET DES OPERATIONS BUDGETAIRES
Immeuble AHMED FRANCIS, Cité Malki – BEN AKNOUN – ALGER –
NIF : 408001001000039

AVIS DE PROROGATION DE LA DUREE DE PREPARATION DES OFFRES.

La Direction Générale des Impôts informe les entreprises intéressées par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 03/MF/DGI/DMIOB/2023** portant "**l'acquisition de compteuses détecteurs de faux billets**", au profit de la Direction Générale des Impôts, publié dans la presse nationale le **05/10/2023**, que la date limite de dépôts des offres fixée initialement au **25/10/2023 à 12 h 00** a été prorogé jusqu'au **05/11/2023** à la même heure.

Le Jeune Indépendant du 24/10/2023 / ANEP 2316026032

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Djelfa
Daira de Ain Oussera
Commune de Guernini
Le numéro fiscal de la commune: 097417219000138

MISE EN DEMEUR N: 01/2023

Projet : ENTRETIEN VOIRIES URBAIN GUERNINI CENTRE

L'entreprise : ETPH TALEB RABEH
Adresse : CITY MODJAHIDINES ILOT N 36 N 10 AIN OUSSERA
Conformément aux dispositions des articles 147-148-150 au décret présidentiel no: 15-247 en date du 16/09/2015 .portant réglementation des marchés public et des délégations de service public .
Vu le marche n : 01 du 25/08/2023
Vu le visa de CF n : pcd 2277 du : 10/10/2023
Vu l'ODS n 14 du 10/10/2023
L'entreprise est mise en demeure de se rapprocher du bureau de marches pour signer l'ordre de service de commencement des travaux dans un délai de 48 heur à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidienne nationaux.
Faute de quoi des mesures coercitives seront prises a l'encontre de l'entreprise conformément a la réglementation en vigueur .

Le Jeune Indépendant du 24/10/2023 / ANEP 2316026033

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
GROUPE ETUDES ET ENGINEERING
BUREAU D'ETUDES DE RECHERCHE ET D'ENGINEERING GENERAL
EPE - SPA au capital de 200.000.000 DA – RC N 0013450 B 00 (Fondée en 1968)

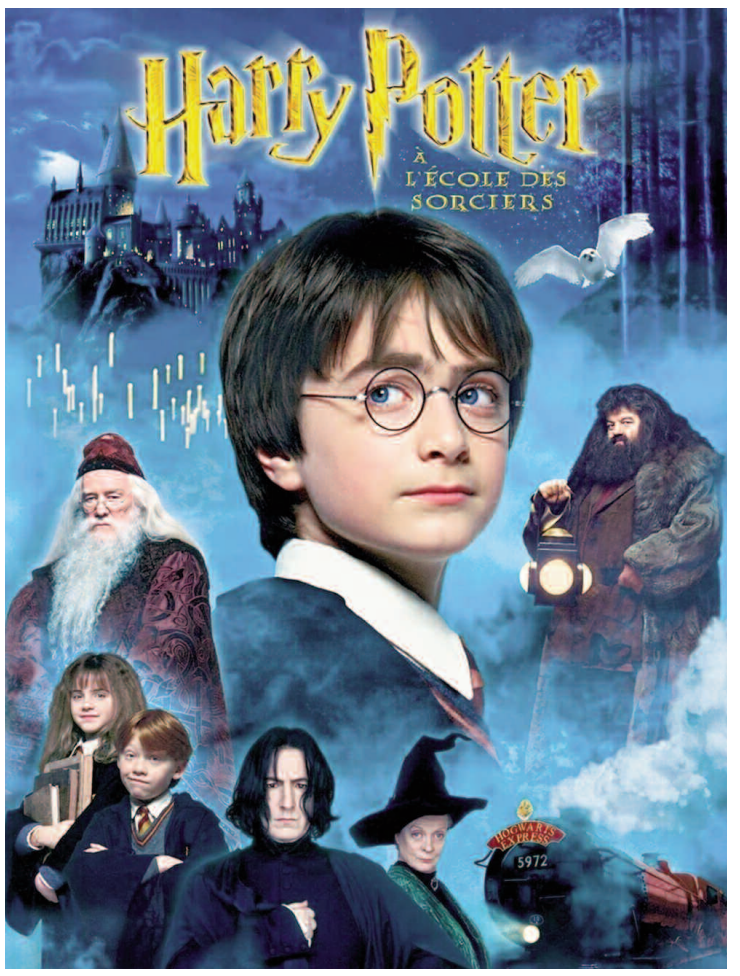
Réf./BEREG/DTC/B.F/N°204/DG/N°524/2023

A Monsieur le Directeur de Bureau d'Etudes Techniques MGPEC SA
Objet : 2ème Mise en demeure.
Projet : Etudes pour la réalisation du nouveau siège social du crédit populaire d'Algérie (CPA) quartier d'affaires d'Alger Bab-Ezzouar

Additivement à notre mise en demeure n° 01 et en réponse à votre lettre référencée sous n° 02/CE/DG/2023 du 18-05-2023, nous portons à votre attention que vous devez poursuivre l'exécution de vos missions conformément aux clauses contractuelles notamment les articles 05-11-16-17-19, et 22, toute autre modification dans l'aspect contractuel ne peut être imposée ou exigée sans avenant règlementaire arrêté et notifié au préalable.
Par ailleurs la phase exécution et la phase dossier de consultation des entreprises n'ont pas fait l'objet de finalisation totale avec rendu et/ou d'approbation conformément à l'article 11 de votre contrat,
Par contre le travail que vous avez effectué reste dans le cadre contractuel ainsi que vos engagements, dont le BEREG vous a payé la totalité des montants des prestations fournies et approuvées, néanmoins pour le dossier d'exécution et consultation des entreprises restent non achevé et leur paiement sera conditionné par la finalisation et l'approbation du dossier d'exécution dans sa totalité soit (en tout corps d'état), conformément à l'article 11 relatif aux modalités de paiement.
Par ailleurs et dans le cadre du contrat de consulting (d'études, assistance technique et formation) entre le BEREG et MGPEC SA, nous tenons de vous informer que :
- Vu le non-respect des clauses contractuelles:
- Vu le refus de toute collaboration ou de répondre aux manquements et complément d' informations relatif aux dossiers.
- Vu la non prise en charge effective du dossier d'exécution du projet ainsi que le refus de collaboration.
- Vu l'absence de prise en charge des réserves, manquement et doléances signalés par le maître de l'ouvrage CPA formulés dans plusieurs PV, courriers et e-mails.

Le Jeune Indépendant du 24/10/2023 / ANEP 2316103042













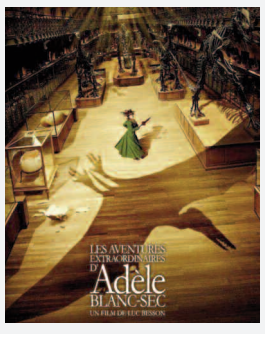


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Cinéma Film fantastique - 2001 — TF1
Harry Potter à l'école des sorciers

21h00 L'Antarctique et les hauts sommets — 2
Royaumes de glace/ Nature 2023

20h55 Divertissement — M6
La France a un incroyable talent

21h00 Cinéma drame, Grande-Bretagne — CANAL+
The Son

21h00 Cinéma Thriller — W9
Etats-Unis 2001
Le masque de l'araignée

20h50 Cinéma Thriller — CINE + FRISSON
Etats-Unis 2006
Firewall

21h05 Film pour la jeunesse — 6ter
France 2009
Le petit Nicolas

20h50 Film policier, 2022 — CINE + PREMIER
Maigret

20h55 Série policière France — C8
Commissaire Magellan

20h50 Cinéma Thriller , 2022 — CINE CINEMA
Marlowe

21h00 Film d'aventures,Etats-Unis 2010 — CINE + FAMIZ
Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec

21h00 Cinéma — TMC
France 2023
Fifi, Juju, Tarek … L'histoire d'une bande

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense 2020

Saison 1 Épisode 7/8

Téhéran

Mordechai, le père de Tamar, est enlevé par Faraz qui le retient dans un hôtel d'Istanbul. Il exige que sa femme lui soit rendue sous 24 heures faute de quoi il exécutera son otage. Pendant ce temps, Ali se rend à la centrale d'électricité pour vérifier que les serveurs reliés avec l'armée ne sont pas déjà piratés par les services du Mossad.

22h30

Série d'horreur Etats-Unis 2023

Saison 8 Épisode 7: Anton

Fear the Walking Dead

Spin off de la série The Walking Dead, Fear the Walking Dead met en lumière les causes de l'épidémie de zombies qui a ravagé la planète. Ainsi, l'intrigue se situe à Los Angeles durant les premières attaques de morts-vivants. On y découvre le quotidien de Madison qui travaille dans un lycée en tant que conseillère d'orientation, ainsi que de ses deux enfants, Alicia et Nick.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:19	12:14	15:18	17:46	19:04	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:25	12:20	15:24	17:52	19:10

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:37	12:32	15:36	18:04	19:22

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:33	12:27	15:32	17:59	19:16

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:45	12:39	15:44	18:12	19:29

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:51	12:44	15:49	18:17	19:34

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:54	12:47	15:52	18:20	19:37

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7722 — MARDI 24 OCTOBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	16°
Oran	22°	16°
Constantine	30°	16°
Ouargla	33°	22°

ASSASSINAT DE DJAMEL BENSMAIL

38 PRÉVENUS CONDAMNÉS À LA PEINE CAPITALE

La chambre criminelle près la cour d'Alger a condamné, hier, à la peine capitale, 38 accusés du meurtre et du lynchage, le 11 août 2021, du jeune Djamel Bensmail à Larbaâ Nath Irathen (Tizi Ouzou), suite à un procès en appel qui avait débuté le 15 octobre au tribunal de Dar El Beida.



Sur les 94 accusés, dont 75 étaient en détention et 19 en liberté, 38 ont été condamnés à la peine capitale tandis que 27 ont bénéficié de l'acquittement. Les autres ont écopé de peines allant de 3 à 20 ans de prison (15 accusés condamnés à 3 ans de prison et 100 000 dinars d'amende, 7 à 5 ans, un accusé à 10 ans et 6 à 20 ans de prison).

Les condamnés ont été accusés d'actes terroristes et subversifs attentatoires à la sécurité de l'Etat, à l'unité nationale et à la stabilité des institutions, du délit de participer à un homicide volontaire avec préméditation, du délit de complot, du délit de la mise à feu volontaire des forêts ayant entrainé la mort de plusieurs personnes, du délit de torture et de discours de haine.

Lors du procès en première instance qui s'est tenu en novembre 2022, le tribunal de Dar El Beida, avait condamné, le 24 novembre, 49 neuf accusés à la peine capitale. Par ailleurs, 10 ont écopé d'une condamnation de 12 ans de prison, 17 de 10 ans, 6 condamnations à 5 ans, 4 de 3 ans et une de 2 ans. 17 acquittements ont également été prononcés. Djamel Bensmail a été tué le 11 août 2021 à Larbaâ Nath Irathen, wilaya de Tizi Ouzou, par une foule manipulée par un groupe qui serait affilié au MAK qui l'accusait d'être l'auteur des incendies criminels dans la région.

Connu sous le nom de Jimmy, le défunt était artiste-peintre et un musicien qui diffusait souvent des chansons engagées sur son vlog.

Artiste engagé, Djamel était un militant humaniste, engagé dans le soutien des enfants subsaharienne. Il était un féru de la nature et un amoureux de la Kabylie où il bivouaquait souvent dans l'Akfadou.

Selon ses proches, Djamel qui était connu pour ses actions de bénévolat, s'était déplacé en Kabylie pour distribuer les aides qu'il a récoltées.

Il a voyagé de nuit la veille de son assassinat depuis Miliana pour acheminer de l'aide à cette région sinistrée. Une vidéo le montre au milieu d'habitants, torse nu et micro à la main dans laquelle il loue leur courage et leur sens de la solidarité.

Slimane Ould Brahim

DÉCÈS DE CHERIF HAMANI

L'enterrement prévu demain dans son village natal

LA DÉPOUILLE de la vedette de la Chanson du chaâbi kabyle, Cherif Hamani, arrivera aujourd'hui à Tizi-Ouzou où elle sera exposée à ses fans dans la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au Jeune Indépendant, le président du comité du village Tagrara, commune d'Aït-Mahmoud, daïra d'Ath-Douala, Ghiles Hakimi. Notre interlocuteur a précisé qu'après cette cérémonie, la dépouille de Cherif Hamani sera acheminée vers son domicile, sis à Thalla Allem où est prévue la veillée funèbre. Et le lendemain, mardi, le corps sera acheminée directement vers le cimentière de Tagrara pour l'enterrement, où tout est prévu pour le bon déroulement de l'événement.

Il s'agit de permettre aux nombreux fans du défunt de lui rendre un dernier hommage et de permettre à la presse de couvrir l'événement.

En effet, vu la célébrité du défunt, il faut s'attendre à la présence de plusieurs milliers de personnes au village de Tagrara mardi. Cherif Hamani a rendu son dernier souffle à l'âge de 67 ans le 20 du mois en cours à l'hôpital parisien Avicennes à la suite d'une longue maladie.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ENERGIE

Arkab a reçu le PDG de Total Energies

LE MINISTRE de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier, le PDG de Total Energies, Patrick Pouyanné, avec lequel il a examiné la coopération avec Sonatrach, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du PDG de Sonatrach, les deux parties ont passé en revue les relations entre le Groupe public et Total Energies, notamment dans les domaines du gaz naturel et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et les perspectives de coopération entre les deux groupes dans des projets structurels en Algérie et à l'étranger, précise le communiqué.

Les deux parties ont évoqué également les projets futurs en matière de développement de la production des hydrocarbures, d'énergies renouvelables, de transition énergétique et de stockage de l'énergie, selon la même source.

Les deux parties ont réitéré leur volonté d'œuvrer de concert à renforcer le partenariat et l'échange d'expertises entre Sonatrach et Total Energies, conclut le communiqué.

R. E.



ALGER - NEW YORK

Vers l'ouverture d'un vol direct

D'UNE importance capitale pour le renforcement des relations, notamment économiques, une ligne directe entre l'Algérie et New York devrait se concrétiser.

Le dossier relatif à l'ouverture de cette ligne directe, tant recommandée par les hommes d'affaires, a été examiné par le ministre des Transport et l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie. Le dossier de l'ouverture d'une ligne directe Alger-New York a été évoqué par le ministre des Transports, Youcef Cherfa, lequel a reçu, avant-hier, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, «les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer et de développer les relations de coopération bilatérale entre les deux pays dans différents domaines ayant trait au secteur, notamment le transport aérien à travers l'examen du dossier relatif à l'ouverture d'une ligne directe Alger-New York», selon les précisions du ministère des Transports.

C'est dire que les choses avancent pour ce dossier et que la possibilité de sceller un accord sur l'ouverture de cette ligne pourrait se concrétiser cette année comme annoncée par l'ambassadrice.

La chef de la mission diplomatique américaine à Alger avait fait savoir, le mois de février passé, qu'un accord sur l'ouverture d'une ligne aérienne directe Alger-New-York pourrait être conclu «cette année» entre les deux pays.

«Pour ce qui est des progrès réalisés à ce sujet, je dirai que nous sommes en négociation. Je précise que les négociations techniques sont terminées et j'espère que nous parviendrons à un accord très bientôt, cette année même», avait-elle souligné, mettant en avant l'importance de ce vol direct, lequel devrait «changer complétement la relation algéro-américaine».

Ce sont les relations économiques qui vont bénéficier le plus de ce vol direct régulier, d'autant qu'il permettra une meilleure circulation des marchandises, mais aussi des personnes.

Il permettra également de renforcer et d'approfondir les liens entre les deux peuples, selon l'ambassadrice.

M. B.

BÉJAÏA

Un vieux de 81 ans percuté par un train

UN HOMME a, mortellement, été percuté, hier, peu après 13h par un train de voyageurs à hauteur de l'arrêt situé en face du stade Ben Alouache à Béjaïa. La victime est âgée de 81ans. «Son corps a été transporté à la morgue du CHU de Béjaïa», par une ambulance de la protection civile.

N. B.